



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9914^e séance

Mardi 13 mai 2025, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Sekeris	(Grèce)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Fu Cong
	Danemark	M ^{me} Lassen
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Bonnafont
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Pakistan	M. Ahmad
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des Émirats arabes unis et d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M^{me} Angélica Jácome, Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Fletcher.

M. Fletcher (*parle en anglais*) : C'est pour moi une tâche bien difficile que de devoir présenter à nouveau un exposé au Conseil de sécurité sur ce sujet. Avant de commencer, je demande au Conseil de réfléchir un instant à ce que nous dirons aux générations futures à propos des mesures que nous avons prises pour mettre fin aux atrocités perpétrées à Gaza au XXI^e siècle et dont nous sommes quotidiennement témoins. C'est une question – parfois incrédule, parfois furieuse – que nous entendrons poser tout le reste de notre vie. Nous prétendrons assurément tous que nous étions contre. Peut-être dirons-nous que nous avons publié un communiqué, ou que nous étions convaincus que les pressions exercées en coulisses fonctionneraient, malgré les multiples preuves du contraire. Peut-être prétendrons-nous avoir pensé qu'une offensive militaire plus violente aurait davantage de chances d'obtenir le retour des otages que les négociations, lesquelles ont pourtant permis à tant d'otages de rentrer chez eux. Peut-être certains se souviendront-ils que, dans un monde transactionnel, nous avions d'autres priorités, ou peut-être recourrons-nous à ces paroles éculées : « nous avons fait tout ce que nous pouvions ».

Je vais commencer par ce que nous observons et ce que le Conseil nous charge de rapporter.

Israël est, délibérément et sans vergogne, en train d'imposer des conditions inhumaines aux civils du Territoire palestinien occupé. Depuis plus de 10 semaines, rien n'est entré dans Gaza : ni nourriture, ni médicaments, ni eau, ni tentes. Encore une fois, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force et confinés dans des espaces toujours plus restreints, puisque 70 % du territoire de Gaza est soit affecté à des zones militarisées par Israël, soit sous le coup d'ordres d'évacuation.

Comme l'expliquera ma collègue de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), chacun des 2,1 millions de Palestiniens de la bande de Gaza risque la famine, et un sur cinq risque de mourir de faim, alors même que les membres ont financé la nourriture qui pourrait les sauver. Les rares hôpitaux qui, par

miracle, ont tenu malgré les bombardements sont débordés. Les sauveteurs qui, on ne sait comment, ont survécu aux attaques de drones et de tireurs embusqués ne peuvent pas tenir le rythme des traumatismes et de la propagation des maladies. Aujourd'hui même, l'hôpital européen de Gaza à Khan Younès a été encore une fois bombardé, et des victimes civiles ont de nouveau été signalées.

Pour avoir vu de mes yeux ce qui reste du système médical de Gaza, je peux dire au Conseil que, à cette échelle, la mort s'accompagne d'un bruit et d'une odeur qui ne me quitteront pas. Comme l'a dit un employé de l'hôpital, « les enfants hurlent parce que nous détachons les vêtements brûlés qui collent à leur peau ». Et pourtant, on entend dire que « nous avons fait tout ce que nous pouvions ».

Notre réponse, en tant qu'humanitaires, se résume à une seule requête au Conseil : laissez-nous faire notre travail. L'ONU et nos partenaires attendent désespérément que l'aide humanitaire à grande échelle reprenne dans toute la bande de Gaza, dans le respect des principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité. Nous avons un plan. Nous avons montré que nous pouvions l'exécuter, comme nous avons fait en sorte que des dizaines de milliers de camions parviennent aux civils pendant le cessez-le-feu. Aux frontières, des articles qui peuvent sauver des vies sont prêts à être acheminés. Nous pouvons sauver des centaines de milliers de rescapés. Nous disposons de mécanismes rigoureux pour garantir que notre aide parvienne aux civils, pas au Hamas.

Mais Israël nous refuse l'accès, parce que son objectif de dépeupler Gaza passe avant la vie des civils. Le maintien du blocus est déjà suffisamment grave, mais comment réagir lorsque des ministres israéliens s'en vantent, ou que les attaques contre les travailleurs humanitaires et les violations des privilèges et immunités des Nations Unies continuent, tout comme les restrictions imposées aux organisations non gouvernementales et internationales ?

Le Conseil a adopté des résolutions exigeant que toutes les parties au conflit respectent le droit international humanitaire et veillent à protéger les civils, y compris le personnel humanitaire. Pour rappel donc : Israël aussi a des obligations claires en vertu du droit international humanitaire. Il doit traiter les civils avec humanité, en respectant leur dignité humaine inhérente. Il ne doit pas transférer, déporter ou déplacer de force la population civile d'un territoire occupé. En tant que Puissance occupante, il doit accepter l'acheminement de l'aide et le faciliter. Alors, pour tous ceux qui prétendent encore avoir des doutes, la modalité de distribution devisée par Israël n'est pas la solution. En pratique, elle exclut beaucoup de monde, notamment les personnes handicapées, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les blessés. Elle contraint à de nouveaux déplacements. Elle met des milliers de personnes en danger. Elle établit un précédent inacceptable pour l'acheminement de l'aide, non seulement dans le Territoire palestinien occupé mais dans le monde entier. Elle limite l'accès de l'aide à une partie de Gaza seulement, et néglige d'autres besoins urgents. Elle subordonne l'aide à des visées politiques ou militaires. Elle fait de la famine une monnaie d'échange. Il s'agit d'un artifice cynique, d'une distraction délibérée et d'une feuille de vigne sur les violences et déplacements persistants. Si les membres accordent une quelconque importance à ces éléments, ils ne doivent pas s'associer à cette modalité.

Pour mémoire, nous avons essayé. L'ONU a rencontré à 12 reprises, dont ce matin, les autorités israéliennes pour discuter de la modalité proposée. Nous voulions trouver un moyen de faire en sorte qu'elle fonctionne. Nous avons, à maintes reprises, expliqué quelles étaient les conditions minimales de notre implication, sur la base de principes fondamentaux établis de longue date : une aide fondée sur une identification indépendante des personnes qui en ont besoin, exigence de base éprouvée dans le monde entier et revendiquée par les donateurs, et la capacité de fournir une assistance à tous ceux qui en ont besoin, où qu'ils se trouvent. Le Secrétaire général

a mis en avant le droit international pertinent dans ses exposés écrits à la Cour internationale de Justice. Les résolutions du Conseil condamnent fermement le recours à la famine des civils comme méthode de guerre, ainsi que le déni illégal d'accès humanitaire. La résolution 2417 (2018) exige que le Conseil accorde toute son attention à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits, un phénomène généralisé.

Et Gaza n'est pas seule concernée. Cette violence abominable s'intensifie aussi en Cisjordanie, où la situation n'a jamais été aussi grave depuis des décennies : recours aux armes lourdes, à des méthodes militaires de guerre, à une force excessive, aux déplacements forcés, aux démolitions et aux restrictions à la circulation ; expansion constante et illégale des colonies de peuplement ; destruction de communautés entières ; et dépeuplement de camps de réfugiés. Les colonies se développent, et la violence des colons se poursuit à un niveau alarmant, parfois avec l'appui des forces israéliennes. Récemment, des colons ont enlevé une fille de 13 ans et son frère de 3 ans. Ils ont été retrouvés attachés à un arbre. Allons-nous leur dire, à eux aussi, que « nous avons fait tout ce que nous pouvions » ?

Je crains que tout cela s'inscrive dans un contexte plus large. Depuis 19 mois, des journalistes, membres de la société civile et particuliers palestiniens retransmettent leur destruction en direct au monde entier. Nombreux sont ceux qui ont été pris pour cible et tués à cause de ce témoignage. Depuis le début, les travailleurs humanitaires internationaux, seule présence civile internationale à Gaza, observent et rendent compte de l'horreur qui s'y déroule. Nous sommes les yeux et les oreilles des membres du Conseil. Il va sans dire que nous ressentons tout le poids de cette responsabilité – vis-à-vis du Conseil, des communautés que nous servons, et du monde. C'est pourquoi nous avons présenté au Conseil des exposés extrêmement détaillés sur les préjudices considérables causés aux civils que nous constatons au quotidien : les morts, les blessés, les destructions, la faim, la maladie, la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, et les déplacements répétés, à grande échelle. Nous avons décrit l'obstruction délibérée des opérations d'aide et la démolition systématique de la vie palestinienne, et de tout ce qui peut la préserver, à Gaza. Le Conseil a donc toutes ces informations.

Aujourd'hui, la Cour internationale de Justice est en train de déterminer si un génocide est en cours à Gaza. Et elle va examiner les témoignages que nous avons partagés. Mais ce sera trop tard. Consciente de l'urgence, la Cour internationale de Justice a indiqué des mesures conservatoires très claires qui doivent être appliquées, mais qui ne le sont pas.

Les précédents examens de la conduite de l'ONU en cas de violations à grande échelle du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, à savoir le rapport de 2019 sur le Myanmar, le rapport de 2012 sur Sri Lanka et les rapports de 1999 sur Srebrenica et le Rwanda, ont mis en évidence notre incapacité collective à prendre en compte l'ampleur des violations qui étaient en train d'être commises. Alors, pour ceux qui ont été tués et ceux qui sont réduits au silence, de quelles preuves avons-nous encore besoin ? Le Conseil agira-t-il de manière résolue pour prévenir un génocide et garantir le respect du droit international humanitaire ? Ou dira-t-il au contraire que nous avons fait tout ce que nous pouvions ?

Cette dégradation du droit international est corrosive et infectieuse. Elle compromet des décennies de progrès en ce qui concerne les règles visant à protéger les civils contre l'inhumanité et les acteurs violents et sans foi ni loi qui agissent en toute impunité. L'humanité, le droit et la raison doivent prévaloir. Le Conseil doit prévaloir. Il faut exiger que cela cesse. Il faut cesser les fournitures d'armes. Il faut insister sur l'obligation de rendre des comptes. Je voudrais m'adresser aux autorités israéliennes pour leur demander d'arrêter de tuer et de blesser des civils, de lever le blocus brutal et de laisser les acteurs humanitaires sauver des vies. Je voudrais dire au Hamas et aux autres groupes armés palestiniens qu'ils doivent libérer tous

les otages immédiatement et sans condition et cesser de mettre les civils en danger pendant les opérations militaires. Pour celles et ceux qui ne survivront pas à ce qui, nous le craignons, se prépare au vu et au su de tous, ce ne sera pas une consolation de savoir que les générations futures nous demanderont ici même de rendre des comptes. Mais ils le feront, et si nous n'avons pas sérieusement fait tout ce qui était en notre pouvoir, nous devrions craindre ce jugement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Jâcome.

M^{me} Jâcome (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence grecque du Conseil de sécurité d'avoir invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter un exposé aux membres sur cette question, « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », et plus particulièrement sur la situation en matière de sécurité alimentaire à Gaza.

La situation à Gaza est très difficile : des millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et le risque de famine est imminent. La dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiée hier, confirme que l'ensemble de la population de la bande de Gaza, soit environ 2,1 millions de personnes, reste exposée à un risque critique de famine, après des mois de conflit, de déplacements massifs et de graves contraintes qui pèsent sur l'accès humanitaire.

Un demi-million de personnes, soit une sur cinq, sont en phase 5 du Cadre intégré, définie comme une insécurité alimentaire catastrophique. Les articles essentiels à la survie de la population sont épuisés ou risquent de l'être dans les semaines à venir. Par rapport à la précédente analyse du Cadre publiée en octobre 2024, la situation s'est considérablement détériorée. Entre le 1^{er} avril et le 10 mai, 93 % de la population, soit 1,95 million de personnes, étaient classées en situation de crise ou pire, c'est-à-dire en phase 3 ou au-dessus. Parmi elles, 244 000 personnes, soit 12 % de la population, sont en phase 5, c'est-à-dire en situation de catastrophe, et 925 000, soit 44 % de la population, sont en phase 4, c'est-à-dire en situation d'urgence.

Alors que le niveau de malnutrition aiguë reste à un niveau d'alerte ou à un niveau grave dans les provinces de Gaza-Nord, de Gaza et de Rafah, on craint fortement que la situation ne s'aggrave. Dans ce que le Cadre intégré considère comme le scénario le plus probable, du 11 mai à la fin septembre 2025, l'ensemble de la bande de Gaza pourrait être classée en situation d'urgence, c'est-à-dire en phase 4, ce qui voudrait dire que l'ensemble de la population serait exposée à un niveau d'insécurité alimentaire aiguë de crise ou pire. Ce chiffre inclut 470 000 personnes, soit 1 personne sur 5, qui atteindraient le niveau de catastrophe, c'est-à-dire la phase 5 du niveau d'insécurité alimentaire ; plus d'un million de personnes, soit 54 % de la population, se retrouveraient en situation d'urgence alimentaire ; et le demi-million restant, soit 24 % de la population, serait en situation de crise alimentaire, c'est-à-dire en phase 3. Si les blocus humanitaires et commerciaux se poursuivent, le scénario catastrophe pourrait se produire, entraînant une absence quasi-totale d'accès à la nourriture, à l'eau, aux médicaments, aux produits non alimentaires, aux fournitures et aux services essentiels à la survie.

Les enfants et les femmes ne sont pas épargnés par cette crise. Avant le 7 octobre 2023, le taux de malnutrition dans la bande de Gaza était faible et comparable à ceux des pays européens, car l'offre de produits alimentaires était diverse et abordable. La bande de Gaza subvenait à ses besoins en légumes, en œufs, en lait, en volaille et en poisson et produisait une grande partie de sa viande, de son huile d'olive et de ses fruits. Près de 71 % des enfants âgés de moins de 5 ans devraient souffrir de malnutrition aiguë au cours des 11 prochains mois, de mai 2025 à avril 2026. Parmi eux, il devrait y avoir 14 100 cas graves. En outre, près de 17 000 femmes enceintes et

allaitantes auront également besoin d'être traitées pour malnutrition aiguë au cours de cette période.

Les systèmes agroalimentaires se sont effondrés dans la bande de Gaza, et les prix des denrées alimentaires ont grimpé en flèche. La production alimentaire locale, source principale d'une alimentation saine, a été décimée. Près de 75 % des terres cultivées, qui fournissaient jusqu'à un tiers de la consommation quotidienne, ont été endommagées ou détruites depuis l'escalade des hostilités. La production animale a été dévastée : près de 95 % des bovins et plus de la moitié des troupeaux d'ovins et de caprins sont morts, et le prix de la farine de blé a augmenté de 3 000 % depuis février. Nous assistons à l'effondrement systémique des conditions essentielles à la survie. La population de Gaza n'est pas seulement confrontée au manque de nourriture, mais aussi à une profonde dégradation de la santé, des moyens de subsistance et des structures sociales, plongeant des communautés entières dans le désespoir, la dévastation et la mort. Le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental et cette crise peut être évitée. De la nourriture, des kits de production alimentaire, des médicaments, de l'eau et des trousseaux d'hygiène attendent d'être acheminés de l'autre côté de la frontière.

Lorsque la famine est déclarée, les gens meurent déjà de faim, ce qui a des conséquences irréversibles sur plusieurs générations. C'est maintenant qu'il faut saisir l'occasion de fournir une assistance. La résolution 2417 (2018) réaffirme que la protection des civils et des biens indispensables pour prévenir la faim est une responsabilité partagée. La FAO est disposée à collaborer avec tous les partenaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Jâcome de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Fletcher et la Directrice Jâcome des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui et de ne pas avoir mâché leurs mots en nous donnant force détails.

Le Royaume-Uni a demandé la tenue de cette séance avec le Danemark, la France, la Grèce et la Slovénie en réponse aux avertissements alarmants selon lesquels la situation humanitaire à Gaza est pire que jamais. Nous appelons à prendre trois mesures urgentes.

Premièrement, le Royaume-Uni demande à Israël de lever son blocus de l'aide. Le Programme alimentaire mondial nous a prévenus il y a plus d'une semaine qu'il n'y avait plus de nourriture, et les données publiées hier par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire montrent que l'ensemble de la bande de Gaza est menacée de famine. Pendant ce temps, des tonnes de nourriture pourrissent à la frontière, car elles ne peuvent pas être acheminées aux personnes affamées. C'est cruel et inexcusable et cela risque d'entraîner d'autres décès qui pourraient être évités.

Deuxièmement, le Royaume-Uni ne soutiendra aucun mécanisme d'aide visant à atteindre des objectifs politiques ou militaires ou à mettre en danger des civils vulnérables. Nous demandons à Israël de collaborer d'urgence avec l'ONU pour garantir la reprise de l'acheminement de l'aide dans le respect des principes humanitaires. Le droit international exige d'Israël qu'il permette l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils.

Troisièmement, le Royaume-Uni réaffirme son indignation à la suite du meurtre de travailleurs du Croissant-Rouge palestinien et des frappes qui ont touché un complexe du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) au mois de mars. Nous sommes déçus qu'Israël n'ait pas encore publié les

conclusions finales de son enquête sur l'attaque visant l'UNOPS ou pris des mesures concrètes pour s'assurer que de tels faits ne se reproduisent plus.

La libération d'Edan Alexander hier, après 17 mois d'une captivité cruelle aux mains du Hamas, représente un rare moment d'espoir. Nous ne devons jamais oublier les souffrances des otages qui sont toujours à Gaza et des familles qui attendent le retour des dépouilles de leurs proches. Ce sont les accords de cessez-le-feu qui ont permis la libération de plus de 180 otages et une augmentation massive de l'aide fournie aux Palestiniens désespérés. Cela montre ce qu'il est possible de faire avec de la volonté politique. C'est pourquoi nous sommes vivement opposés à une extension du conflit, tout comme de nombreuses familles d'otages. Et c'est un accord de cessez-le-feu qui offre aujourd'hui le meilleur espoir de mettre un terme au calvaire des otages et de leurs familles, d'atténuer les souffrances des civils à Gaza, de mettre fin au contrôle du Hamas sur Gaza et d'ouvrir la voie à une solution fondée sur la coexistence de deux États.

M. Bonnafont (France) : Je remercie tout d'abord M. Tom Fletcher, Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que M^{me} Angélica Jácome, Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à New York, pour leurs présentations. La France salue le travail du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de la FAO, ainsi que celui de tous les acteurs humanitaires œuvrant à Gaza pour conserver un semblant d'humanité et de solidarité dans une région plongée dans l'horreur.

La France s'est associée à la demande de réunion avec ses quatre partenaires pour de puissantes raisons.

Premièrement, la poursuite de bombardements par Israël contre les infrastructures et populations civiles, qui touchent aussi les travailleurs humanitaires. Israël doit se conformer au droit international humanitaire, qui exige que les civils soient protégés. Ce respect du droit vaut aussi pour les opérations conduites en Cisjordanie au bénéfice d'une politique de colonisation illégale.

Deuxièmement, la libération des otages. Tous les otages aux mains du Hamas et d'autres groupes terroristes doivent être libérés immédiatement et sans conditions. Leur calvaire insoutenable doit prendre fin pour qu'ils rejoignent leurs familles. Les lamentables mises en scène auxquelles nous avons assisté lors de précédentes libérations ne doivent pas se reproduire. Puisse la libération d'Edan Alexander être le début de la fin du calvaire pour tous les autres.

Troisièmement, le blocage de toute entrée d'aide humanitaire depuis plus de deux mois et son utilisation assumée comme moyen de pression dans la guerre en cours constituent une violation du droit international humanitaire. Les populations civiles de Gaza sont affamées et assoiffées. Nous appelons Israël à lever les entraves à l'acheminement de l'aide et au travail des humanitaires immédiatement et sans conditions.

Quatrièmement, nous nous opposons au mécanisme de distribution et de gestion de l'aide humanitaire proposé par Israël. Les modalités envisagées vont à l'encontre du droit international, et ne permettraient pas de répondre aux besoins des populations. Nous réaffirmons notre soutien aux acteurs multilatéraux et humanitaires opérant à Gaza, en particulier les agences et programmes des Nations Unies, au premier rang desquels l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge, qui ont prouvé leur efficacité et leur fiabilité : création d'hôpitaux de campagne, livraison d'aide alimentaire, soins médicaux, vaccination, protection et assistance, éducation. C'est leur mandat, qui leur a été confié par des conventions internationales, par des résolutions de l'ONU. C'est leur métier, qu'ils exercent en

toute humanité, indépendance, neutralité et impartialité. Il incombe à Israël de leur permettre d'opérer.

Cinquièmement, la France condamne l'extension prévue des opérations israéliennes à Gaza et rappelle sa ferme opposition à tout projet d'occupation de territoire à Gaza et de déplacement de la population. Ces actions mèneraient à une impasse absolue. Ces violations graves du droit international ne contribueraient en rien à la sécurité d'Israël et mettraient en cause la stabilité de la région. La France demeure fermement opposée à toute forme d'annexion, qu'elle concerne la Cisjordanie ou Gaza.

Dans ce contexte, l'urgence est double. Le cessez-le-feu doit être rétabli, et le blocage de l'aide humanitaire levé. Le plan arabe de reconstruction doit être soutenu. Nous formons le vœu que le voyage en cours du Président des États-Unis dans la région permette des progrès en ce sens.

L'urgence enfin, c'est de remettre la recherche d'une solution politique au premier plan. Seul un règlement politique global du conflit israélo-palestinien permettra aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte en paix et en sécurité. C'est dans la poursuite de cet objectif que l'Arabie saoudite et la France coprésideront la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, ici à New York, le mois prochain. L'objectif recherché est clair : rassembler la communauté internationale autour de propositions concrètes pour mettre en œuvre la solution des deux États. C'est ainsi que nous parviendrons à garantir la sécurité d'Israël et son intégration régionale, tout en répondant à l'aspiration légitime des Palestiniens à disposer d'un État. Cela passe aussi par le désarmement du Hamas, la définition d'une gouvernance crédible dont il sera exclu et la réforme de l'Autorité palestinienne. C'est un chemin ardu qui nécessite une forte volonté politique. La France continuera à se mobiliser en ce sens et appelle le Conseil à se montrer à la hauteur de la responsabilité qui est la sienne.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier le Secrétaire général adjoint Fletcher et la Directrice Jácome de leurs exposés peu encourageants et extrêmement préoccupants.

Le Danemark s'est associé à la France, à la Grèce, à la Slovénie et au Royaume-Uni pour demander la tenue de cette séance d'urgence en raison de la situation humanitaire urgente qui règne à Gaza. Plus de deux mois se sont écoulés depuis qu'a commencé le blocage complet de l'aide humanitaire à Gaza par Israël. Des camions chargés d'une aide vitale, notamment de nourriture, d'eau et de médicaments, attendent aux postes frontières. La nourriture pourrit à la frontière, alors que les habitants de Gaza meurent de faim. Les médicaments et les fournitures hospitalières sont bloqués, tandis que les malades et les blessés souffrent et meurent de maladies évitables et traitables. La situation n'a jamais été aussi grave depuis le début du conflit, à la suite de l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023. Hier, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a publié son rapport sur la situation alimentaire à Gaza. Il fait état d'une grave détérioration par rapport à l'analyse la plus récente d'octobre 2024. Comme nous l'avons entendu, l'ensemble de la bande de Gaza est classé dans la catégorie 4 – urgence – et le risque de famine est élevé. Cela est très alarmant et nous avons toutes et tous la responsabilité d'agir.

En plus de cette situation catastrophique, qui continue de se détériorer, Israël a annoncé son intention d'étendre ses opérations militaires dans la bande de Gaza. Nous nous opposons fermement à ces projets, qui risquent d'avoir de très lourdes conséquences sur une situation humanitaire déjà désespérée et de provoquer le déplacement de la majorité de la population civile. Cela ne sert en rien les intérêts à long terme de la paix et de la sécurité dans la région. Dans le même temps,

le Gouvernement israélien a annoncé son intention de mettre en place un nouveau mécanisme d'acheminement de l'aide à Gaza sous le contrôle d'Israël, y compris des forces militaires israéliennes, et des prestataires privés. L'ONU a décidé de ne pas participer à ce mécanisme, estimant qu'il est incompatible avec les obligations d'Israël en vertu du droit humanitaire international et qu'il ne tient pas compte des ordonnances en indication de mesures conservatoires rendues par la Cour internationale de justice, qui exigent l'acheminement sans entrave d'une aide humanitaire à grande échelle à tous les civils qui en ont besoin. Le Danemark appuie la position de l'ONU. Le Danemark ne soutiendra qu'un mécanisme d'aide qui respecte les principes humanitaires et qui est conforme au droit international. L'aide humanitaire ne doit jamais être politisée ou utilisée comme monnaie d'échange politique ou dans le cadre d'une stratégie militaire. Une telle militarisation de l'aide est non seulement contraire aux principes humanitaires et au droit international humanitaire, mais elle crée également un dangereux précédent pour l'avenir de l'action humanitaire dans les théâtres de guerre dans le monde entier.

Comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont déjà mis en place un système d'aide prêt à acheminer à la population de Gaza l'aide humanitaire dont elle a désespérément besoin. Le Programme alimentaire mondial indique qu'il dispose à lui seul de suffisamment de nourriture pour nourrir un million de personnes pendant quatre mois. Ces fournitures sont déjà positionnées dans les couloirs d'aide, prêtes à être acheminées. La population de Gaza n'a pas besoin d'un nouveau mécanisme d'aide, elle a besoin que l'aide humanitaire soit acheminée librement.

Une fois de plus, nous condamnons fermement toutes les attaques contre le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires. Nous rappelons que les attaques contre les civils et les biens de caractère civil sont interdites en vertu du droit international humanitaire. Le personnel humanitaire doit être respecté et protégé. Il est indispensable de mener des enquêtes complètes et transparentes sur tous ces actes pour éviter qu'ils ne se reproduisent, mais celles-ci sont aussi impératives pour garantir l'application du principe de responsabilité.

Je tiens également à souligner que nous condamnons fermement le Hamas et que nous restons très préoccupés par les souffrances indicibles causées par les attaques terroristes odieuses du 7 octobre 2023. Les otages détenus par le Hamas ont subi et continuent de subir un traitement impitoyable. Cela est absolument inacceptable.

Nous nous félicitons de la libération de l'otage israélo-américain, qui a pu enfin retrouver ses proches après avoir été retenu en captivité par le Hamas dans des conditions brutales. Nous demandons à nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, et appelons le Hamas à autoriser l'accès de l'aide humanitaire à ces otages.

Pour terminer, face à la persistance des souffrances, nous appelons toutes les parties à conclure un cessez-le-feu immédiat et durable afin de mettre un terme à l'effusion de sang et d'épargner des vies innocentes.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Jácome de son exposé. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Fletcher de son puissant témoignage. Et je veux le remercier de nous avoir mis face à notre responsabilité mais aussi et surtout, face à notre conscience.

En tant que pays, la Slovénie ne cesse de se demander si elle en fait assez. Il est probable et évident que ce n'est pas le cas, mais nous continuons d'essayer, et nous continuerons de le faire.

Depuis 19 mois, les messages de la communauté humanitaire résonnent dans cette salle : les avertissements, les demandes, les plaidoyers et les principes sont

répétés à l'envi. L'indifférence à l'égard de ces appels a aujourd'hui des conséquences particulièrement frappantes. Plus de 15 000 enfants sont morts, chacun d'entre eux étant un rappel tragique de notre échec collectif. Nous craignons que la guerre et l'absence de réaction ferme de notre part face à celle-ci ne modifient la manière dont les guerres seront menées à l'avenir. C'est pourquoi nous voulons être clairs : les guerres ont des règles, et Gaza ne fait pas exception.

Les appels que nous lançons aujourd'hui sont simples.

Premièrement, il faut lever le blocus et mettre fin à la famine infligée à la population. Deux mois après le refus absolu d'autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire à destination du territoire, les stocks à l'intérieur de Gaza, qui permettaient à la population de survivre, sont épuisés. Les stocks en attente à l'extérieur pourrissent. Hier, le partenariat pour le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a tiré la sonnette d'alarme et délivré un message qui fait froid dans le dos : 2 millions de personnes sont menacées de famine ; 500 000 personnes sont déjà en train de mourir de faim à l'heure où nous parlons. Nous avons touché le fond en matière d'humanité et de dignité. Le blocage de l'aide tue. L'utilisation de la famine comme méthode de guerre est strictement interdite par le droit international humanitaire et est codifiée en tant que crime de guerre. L'absence d'accord sur une cessation immédiate et durable des hostilités et une reprise immédiate de l'aide humanitaire se mesurera en vies perdues, en systèmes effondrés et en populations précipitées dans l'abîme.

Deuxièmement, il faut respecter les principes humanitaires. L'action humanitaire, y compris l'acheminement de l'aide, doit être fondée sur les principes établis d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Ces principes garantissent un acheminement efficace et éthique de l'aide dans toute zone de conflit. Ils empêchent que l'aide humanitaire soit utilisée comme un outil de guerre. Nous rejetons tout modèle qui ne répond pas aux exigences minimales requises pour la fourniture d'une aide humanitaire fondée sur des principes, y compris celui qui a été récemment présenté par Israël. Je tiens à affirmer que la Slovénie appuie sans réserve le système de distribution de l'aide établi et mis en œuvre par l'ONU et ses partenaires humanitaires, conformément au droit international humanitaire. Le réseau d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales établi de longue date, qui comprend l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes, doit rester l'épine dorsale de l'action humanitaire.

Troisièmement, il faut épargner la vie de ceux qui sauvent des vies. Nous sommes consternés par les récentes attaques contre les travailleurs humanitaires, dont la seule mission est d'apporter une aide vitale. Cela inclut l'attaque d'un navire chargé d'aide en dehors des eaux territoriales de Malte. L'ONU, y compris l'UNRWA, et tous les travailleurs humanitaires doivent être autorisés à faire leur travail en toute sûreté et sécurité. C'est tout simplement primordial pour toute intervention humanitaire, y compris la campagne de vaccination contre la poliomyélite, qui a été reportée malgré un besoin crucial. Le nombre de faits ayant entraîné la mort de travailleurs humanitaires ou leur ayant causé des blessures graves est inacceptable. Nous demandons qu'ils soient protégés et que les responsables de tous les actes commis par le passé soient amenés à en répondre. Comme la Sous-Secrétaire générale Msuya l'a récemment déclaré à juste titre dans cette salle, ce n'est pas la protection juridique des travailleurs humanitaires qui fait défaut, mais la volonté politique (voir S/PV.9889).

La Slovénie est convaincue qu'une nouvelle escalade militaire à Gaza ne fera qu'aggraver une situation déjà catastrophique pour la population civile palestinienne et menacera la vie des otages qui sont toujours en captivité. La notion d'humanité à Gaza est foulée aux pieds sous nos yeux. Notre dernier appel est celui que nous n'avons de cesse de répéter : il faut commencer à mettre fin aux souffrances de la

population de Gaza, y compris des personnes retenues en otage. Il n'est jamais trop tard pour changer de cap, pour éliminer cette souillure qui entache notre humanité et notre dignité. Cette guerre doit cesser.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à exprimer nos plus vifs remerciements à M. Tom Fletcher et M^{me} Angélica Jácome pour leurs exposés détaillés, qui nous ont brossé un tableau clair d'une situation insoutenable sur laquelle nous ne pouvons plus fermer les yeux.

Après près de 19 mois d'agression brutale contre un peuple sans défense et après plus de 70 jours d'un blocus étouffant imposé à Gaza, ce n'est pas à une simple crise passagère que nous sommes confrontés, mais à une tragédie humaine d'une ampleur telle que la honte morale qui en découlera continuera de hanter tous ceux qui y ont participé ou en ont été complices, et même ceux qui choisissent de rester silencieux alors qu'elle se déroule sous leurs yeux.

Aujourd'hui, la seule chose qui est autorisée à entrer à Gaza, c'est la mort. Les bombes et les tirs résonnent librement dans la bande de Gaza, tandis qu'on interdit l'entrée du lait destiné aux nourrissons. L'acheminement de l'eau et des médicaments est refusé, et les points de passage sont fermés à la vie. Les enfants sont livrés à eux-mêmes, confrontés au spectre de la famine et à l'enfer du blocus. Les habitants de Gaza sont privés de tout, sauf de la mort et de la peur, et voient leurs maisons s'effondrer et leurs corps émaciés s'affaiblir. Et nous constatons que la communauté internationale a perdu son humanité et révélé son visage hideux. Le monde semble s'être habitué au désastre qui se déroule sous nos yeux, sans même sourciller, comme si les images de mères et de pères recueillant les restes de leurs filles et de leurs fils, déchiquetés par les missiles et les bombes de l'occupant israélien, étaient sans importance.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à l'effondrement retentissant du système de valeurs qui, jusqu'à il y a peu, donnait l'impression de nous unir. Nous sommes à un croisement où les valeurs morales et les intérêts s'opposent. Et, malheureusement, les Palestiniens sont traités comme des êtres négligeables, qui n'ont droit ni à la vie, ni à l'espoir, ni à la dignité. Comment pourrait-il en être autrement dès lors que l'occupant qualifie les habitants de Gaza d'animaux humains et les traite comme tels ? Je dirais même que les animaux se voient accorder plus de pitié et de droits que le peuple palestinien sans défense qui est assiégé dans sa patrie.

L'occupant israélien fait subir à plus de 2 millions de Palestiniens, en temps réel et sous les yeux du monde entier, un crime systémique de famine. C'est un crime commis à une grande échelle manifeste dont tout le monde connaît et condamne l'auteur. Toutes les organisations humanitaires et tous ceux qui ont encore une conscience face à cette illégalité ont condamné ce crime et demandé qu'il cesse immédiatement et que les responsables rendent des comptes.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré :

« Il n'y a pas besoin d'attendre que la famine soit déclarée à Gaza pour le constater : affamés, les habitants [...] meurent. Pourtant, la nourriture et les médicaments sont [...] à quelques minutes de là, de l'autre côté de la frontière ».

Mais ce que nous voyons, hélas, c'est de l'indifférence, voire de la complicité, comme si nous nous étions habitués à la souffrance du peuple palestinien.

Des familles sont bombardées. Des enfants sont brûlés vifs. Non seulement les gens sont affamés mais ils meurent lentement et douloureusement, tandis que le monde regarde la tragédie se dérouler. Cet ouragan de mort ne fait pas de distinction entre les jeunes et les personnes âgées. Tous souffrent de famine, de maladie et de désespoir. En une semaine, 14 personnes âgées sont mortes de faim à Gaza. Depuis le 2 mars, 57 enfants sont morts de malnutrition. Ces chiffres sont peut-être

élevés, mais ils ne sont qu'un début, compte tenu de la grave pénurie de nourriture, de l'effondrement du système de santé et de l'arrêt des opérations humanitaires. Les organisations humanitaires ont lancé l'alerte : plus de 93 % des enfants de Gaza, soit 930 000 d'entre eux, risquent de mourir de faim.

Et pendant que les habitants de Gaza subissent cette catastrophe et les souffrances qu'elle provoque, plus de 3 000 camions attendent d'être autorisés à entrer dans la bande de Gaza pour pouvoir distribuer 116 000 tonnes de nourriture aux affamés. Le seul obstacle à leur entrée est la Puissance occupante, Israël, en violation flagrante du droit international et en contravention directe aux ordonnances contraignantes de la Cour internationale de Justice.

La Puissance occupante a d'abord restreint l'espace humanitaire réservé aux organisations humanitaires, en particulier s'agissant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pilier de l'action humanitaire à Gaza. Elle promeut une prétendue modalité humanitaire qui n'apporterait qu'un maigre soulagement aux Gazaouites, alors que le blocus et les massacres, ses outils, leur ôtent la vie. Les organisations humanitaires et l'ONU ont rejeté cette modalité, car elle ne répond pas aux besoins fondamentaux urgents de plus de 2 millions de personnes et ne respecte absolument pas les principes humanitaires de neutralité, d'indépendance et de dignité.

Cette catastrophe est due à l'homme. Elle est le résultat de l'inaction qui paralyse le multilatéralisme. La nourriture est là. Les possibilités de soigner les malades sont là. Ce qui fait défaut, c'est la volonté et la capacité de faire respecter le droit. Ce n'est pas de fournitures que nous manquons, c'est d'humanité. À Gaza, pour survivre, les familles sont contraintes de manger du foin et de faire bouillir le peu de feuillage qu'il reste. Il ne s'agit pas d'une crise de ressources, mais d'une crise de conscience.

Il est grand temps que le Conseil, chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, tende l'oreille aux cris de Gaza étouffés sous les décombres, et qu'il entende l'appel de l'humanité. Le monde ne peut plus rester les bras croisés tandis que les Gazaouites sont tués dans un silence assourdissant et que le peuple palestinien est assiégé et privé de son droit fondamental à la vie. Nous appelons à une cessation durable et complète de cette agression injuste, à la levée du blocus imposé à la population de Gaza, à l'ouverture des points de passage pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et à la fin de toutes les formes de déplacement forcé.

Le peuple palestinien veut une nation. Il veut un pays, la dignité et la paix, sans conditions ; pas une paix partielle, mais une paix permanente et juste. Il veut un État indépendant, sur une terre appelée Palestine, avec Al-Qods al-Charif pour capitale.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Le Panama remercie également de leurs exposés émouvants M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M^{me} Angélica Jácome, Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à New York, une compatriote panaméenne à qui nous adressons un salut tout particulier. Le Panama est admiratif du travail inlassable accompli par les organismes du système des Nations Unies sur fond de crise humanitaire parmi les plus bouleversantes de notre époque.

Le Panama réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat et durable dans la bande de Gaza, qui mettrait fin aux souffrances humaines et faciliterait l'accès en toute sécurité de l'aide humanitaire et la libération inconditionnelle des otages. C'est une mesure urgente, indispensable et réalisable, comme l'ont prouvé les journées de trêve temporaire qui ont permis des avancées concrètes.

Nous ne pouvons pas occulter le fait qu'une grande partie des souffrances que vit actuellement la population palestinienne de Gaza découle des décisions et actions extrémistes du Hamas, qui ont déclenché et prolongent ce conflit tragique, notamment la prise d'otages. Le Panama a condamné dès le départ ces actions, dont la préméditation et la cruauté affichées un funeste jour d'octobre ont eu des répercussions dévastatrices.

Après des pourparlers lancés avec la médiation d'acteurs clefs et l'appui du Comité international de la Croix-Rouge, la libération récente d'Edan Alexander représente une avancée modeste, mais notable, dans cette tragédie immense et persistante. Néanmoins, 58 personnes sont toujours retenues à Gaza, et on estime que 20 au moins seraient encore en vie. Nous renouvelons notre appel à libérer immédiatement, sans condition et en toute sécurité toutes les personnes encore retenues à Gaza.

Nous disons toute notre solidarité à leurs familles, dont la vie est marquée par la douleur et l'incertitude. Aucune cause ne peut justifier de priver de liberté ou de faire délibérément souffrir des innocents. Les raisons de cet appel sautent aux yeux.

Les dernières informations relayées par les organismes humanitaires sont saisissantes : quasiment 2 millions de Gazaouites vivent dans des conditions de grave insécurité alimentaire, et près d'un demi-million d'entre eux, pour la plupart des enfants et des femmes, courent un risque imminent de mourir de faim si un accès durable à une aide humanitaire vitale n'est pas autorisé. En outre, le Programme alimentaire mondial signale que les stocks de fournitures vitales sont épuisés, en raison de la fermeture prolongée des points de passage. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires estime que plus de 1,9 million de personnes ont été déplacées. Les conditions de vie élémentaires sont en train de disparaître, avec des conséquences dévastatrices, en particulier pour les plus vulnérables : les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Le Panama prend note de l'appel urgent lancé par la FAO, qui signale que l'agriculture à Gaza est au bord de l'effondrement total. Un accès immédiat, durable et à grande échelle à l'aide humanitaire est indispensable non seulement pour éviter d'autres morts dus à la famine, mais aussi pour préserver la santé publique, prévenir les épidémies et protéger le droit à l'alimentation.

Face à cette situation désastreuse, nous demandons instamment que des mesures urgentes soient prises pour éviter une catastrophe encore plus grande.

Le Conseil analyse régulièrement des chiffres, des rapports et des évaluations, conformément à son mandat. Nous ne devons pas oublier que derrière chaque chiffre il y a des vies brisées par la faim, les déplacements, l'extrémisme et la prolongation d'un conflit sans solution politique à l'horizon. Et derrière chaque effort pour préserver ces vies, il y a ceux qui, avec un profond engagement humanitaire, prennent des risques extrêmes pour leur venir en aide. Des centaines de travailleurs humanitaires ont perdu la vie depuis le début du conflit alors qu'ils accomplissaient leur devoir d'assistance à la population civile. Le Panama salue le dévouement et le courage de ceux qui, au nom de l'humanité, continuent de fournir des soins médicaux, de distribuer de la nourriture et d'apporter un soutien moral aux personnes déplacées dans le chaos de la guerre. Les protéger n'est pas seulement un devoir moral, c'est une responsabilité juridique qui incombe à toutes les parties, à tout moment.

De même, toute intervention humanitaire doit être correctement mise en œuvre et régie par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Aucune circonstance ne doit empêcher l'aide d'atteindre efficacement les personnes dans le besoin ni compromettre l'intégrité du travail humanitaire. Le Panama souligne que les installations opérant sous le drapeau de l'ONU doivent être respectées sans exception, et rappelle que les attaques contre ces installations constituent une violation grave des normes internationales régissant les conflits armés. Le Panama met

également en garde contre les risques liés à l'utilisation abusive de ces installations à des fins ne relevant pas de leur mandat humanitaire, ce qui met en danger les civils et compromet la neutralité de l'espace humanitaire.

Dans des moments comme celui-ci, il est indispensable de préserver la confiance dans les institutions humanitaires et de garantir leur travail pour sauver des vies. Cet objectif louable doit être la priorité absolue, car face à la destruction et au désespoir, l'engagement humanitaire représente non seulement un soulagement, mais aussi l'affirmation concrète que la communauté internationale n'a pas renoncé à son devoir moral ou à son humanité.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Fletcher de son exposé clair et particulièrement profond, ainsi que la Directrice Jácome des précieuses informations qu'elle nous a fournies.

La situation catastrophique à Gaza continue d'être aggravée par plusieurs évolutions inquiétantes, dont je soulignerai les suivantes.

Premièrement, le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire souligne que la population de la bande de Gaza est confrontée à un risque critique de famine. Les facteurs qui contribuent directement à ce risque ont été identifiés comme étant l'opération militaire prolongée et de grande envergure, et la poursuite du blocus humanitaire et commercial. Ce sont deux facteurs d'origine humaine, soumis à la décision et au contrôle de la Puissance occupante. Le Guyana a également pris note des conclusions figurant dans le rapport du Cadre intégré de classification qui signalent une forte détérioration par rapport aux analyses précédentes. L'état de la sécurité alimentaire continue de se détériorer rapidement à Gaza, et les provinces de Gaza-Nord et de Rafah devraient connaître des niveaux d'urgence de malnutrition aiguë d'ici à septembre. Le Conseil de sécurité ne peut pas laisser des centaines de milliers de civils, y compris des bébés, mourir de faim et dépérir alors que la nourriture, les médicaments et d'autres produits indispensables à leur survie pourrissent et se périment dans des camions. Cette misère est d'autant plus grande qu'un tiers des cantines populaires soutenues par l'ONU ont récemment fermé, en raison de l'épuisement des réserves alimentaires et d'un accès limité au carburant. Le Guyana appelle Israël à respecter l'obligation qui lui incombe en vertu du droit international humanitaire de ne pas priver la population civile des produits indispensables à sa survie. Nous soulignons par ailleurs que l'utilisation de la famine comme arme de guerre constitue un crime de guerre. Le Guyana rappelle aussi que l'aide ne doit pas être instrumentalisée.

Deuxièmement, le Guyana reste vivement préoccupé par le rétrécissement de l'espace dans lequel les travailleurs humanitaires sont contraints d'opérer dans la bande de Gaza, et par les dangers extrêmes auxquels ils sont confrontés. En l'absence de mécanismes de coordination et de déconfliction pleinement opérationnels, les travailleurs humanitaires sont contraints d'opérer au péril de leur vie. Le droit international prévoit des protections spéciales pour les travailleurs humanitaires, et les parties à un conflit sont tenues d'assurer leur sécurité. Nous condamnons donc toutes les attaques directes contre des travailleurs humanitaires et nous demandons que les auteurs de ces attaques, qui ont fait des morts et des blessés, répondent pleinement de leurs actes. Nous appelons également toutes les parties, y compris la Puissance occupante, à respecter strictement leurs obligations juridiques en matière de protection des travailleurs humanitaires.

Dans ce contexte, le Guyana prend acte de la modalité proposée par Israël pour la distribution de l'aide à Gaza. Cette proposition consiste à remplacer le système actuel de distribution de l'aide géré par l'ONU et ses partenaires humanitaires et à acheminer les fournitures par l'intermédiaire de centres israéliens dans des conditions

fixées par l'armée israélienne. Nous avons pris note de la réponse apportée à cette proposition par l'équipe de pays pour l'action humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, en particulier de son observation selon laquelle

« elle est contraire aux principes humanitaires fondamentaux et semble conçue pour renforcer le contrôle sur les produits vitaux comme moyen de pression dans le cadre d'une stratégie militaire. Elle est dangereuse car elle force les civils à se rendre dans des zones militarisées pour récupérer des rations, menaçant des vies, y compris celles des travailleurs humanitaires, tout en renforçant les déplacements forcés ».

Nous avons également relevé que le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint Fletcher ont tous deux souligné que la modalité proposée n'était pas conforme aux normes minimales d'une action humanitaire fondée sur des principes et que l'ONU ne participerait à aucun dispositif qui ne respecte pas pleinement les principes humanitaires. Le Guyana souligne que la communauté internationale ne doit pas permettre que des normes et règles juridiques internationales établies pour régir l'aide humanitaire aux civils en situation de conflit soient bafouées par des propositions qui ne sont pas conformes aux principes humanitaires et qui porteront davantage atteinte à la dignité des civils.

Le troisième point que je souhaite mettre en lumière concerne la poursuite des déplacements forcés de civils à Gaza. Nous sommes vivement préoccupés par l'approbation, le 5 mai, par le Comité ministériel chargé des questions de sécurité nationale en Israël, d'un projet visant à étendre les opérations militaires dans la bande de Gaza et à déplacer simultanément la majeure partie de la population vers le sud de l'enclave, où l'armée israélienne maintiendrait une présence. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, le modèle de Rafah sera reproduit dans d'autres parties de la bande de Gaza. Les observations formulées par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en réponse à l'annonce faite par Israël sont instructives. Selon le Haut-Commissaire, « le projet israélien concernant le transfert forcé de la population de Gaza vers une petite zone au sud de la bande et les menaces des responsables israéliens d'expulser les Palestiniens en dehors de Gaza ne font que renforcer les craintes selon lesquelles les actions d'Israël visent à infliger aux Palestiniens des conditions de vie de plus en plus incompatibles avec la continuité de leur existence à Gaza en tant que groupe. » À cet égard, le Guyana rappelle la déclaration de la Cour internationale de Justice concernant le déplacement du peuple palestinien par Israël et appelle Israël à respecter ses obligations.

Je tiens également à exprimer de nouveau la profonde inquiétude du Guyana concernant la situation en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, où l'opération militaire israélienne dans le nord de la Cisjordanie se poursuit. La démolition des biens palestiniens, la fermeture par la force des écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le harcèlement des enseignants de l'UNRWA, l'expansion des colonies de peuplement et autres actes illégaux constituent de graves violations des droits du peuple palestinien qui ne doivent pas rester sans réponse.

Je conclurai par les appels suivants. Nous devons revenir immédiatement à un cessez-le-feu à Gaza, première étape cruciale pour sauver la vie des civils. Il faut lever immédiatement et sans conditions le blocage de l'aide imposé à Gaza depuis le 2 mars. Les Palestiniens ne peuvent tout simplement pas être condamnés à la famine, à la malnutrition et à la maladie dans l'intérêt d'objectifs militaires. Tous les otages restants doivent être libérés, ainsi que tous les Palestiniens détenus sans inculpation dans les prisons israéliennes. La récente libération de l'otage israélo-américain Edan Alexander est une avancée dont nous ne pouvons que nous féliciter. Le Guyana souligne que la prise d'otages constitue un crime de guerre et qu'une libération ne doit pas faire l'objet de transactions. Il réitère son appel à la protection

des travailleurs humanitaires et du personnel humanitaire et des Nations Unies, y compris d'organismes tels que l'UNRWA. Il demande à Israël de cesser ses opérations militaires en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, ainsi que toutes les activités qui causent d'immenses souffrances et épreuves à la population civile.

Enfin, le Guyana demande qu'on donne une vraie chance à la paix au Moyen-Orient. Cette paix doit passer par un règlement du conflit palestinien, conformément à la solution des deux États, sur la base des frontières d'avant 1967, faute de quoi le cycle de violence et de souffrance au cœur du conflit israélo-palestinien ne fera que se perpétuer. Nous espérons sincèrement que tous les États Membres saisiront l'occasion offerte par la prochaine conférence de juin pour obtenir des résultats concrets afin de régler la question palestinienne.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons d'abord rendre hommage au courage extraordinaire du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, qui travaillent dans des conditions éprouvantes à Gaza. Je remercie M^{me} Jâcome de son exposé. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher de son exposé profondément troublant, qui donne à réfléchir. Nous devons saluer sa déclaration, car elle a été on ne peut plus claire. Non seulement elle donne à réfléchir, mais elle dénonce également la Puissance occupante, la poursuite de ses politiques et agissements illégaux, ses crimes de guerre et crimes contre l'humanité, le génocide en cours, qui se déroulent en toute impunité, et les violations persistantes et flagrantes du droit international. Comme M. Fletcher l'a déclaré à juste titre, c'est le moment pour le Conseil, pour nous tous, de décider si nous allons laisser tout cela se dérouler sous nos yeux ou agir de toute urgence et avec détermination pour faire cesser ces atrocités.

Alors que nous nous réunissons une fois de plus, les souffrances de la population de Gaza se poursuivent sans répit. La tragédie humanitaire a atteint des proportions catastrophiques. Ce à quoi nous assistons n'est pas fortuit, c'est une destruction systématique de la population civile, une utilisation délibérée de la famine, un siège implacable et un démantèlement ciblé et méthodique de l'architecture humanitaire. C'est ce à quoi Israël, Puissance occupante, se livre délibérément et sans honte aucune, comme l'a dit M. Fletcher. Après plus de 10 semaines de blocus total, de bombardements aériens, terrestres et maritimes aveugles, et d'escalade des opérations terrestres, Gaza est un champ de ruines. Plus de 2 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, font face à l'insupportable. L'aide est bloquée. Les hôpitaux se sont effondrés. Les familles sont prises au piège des décombres et du désespoir. La famine n'est plus imminente, elle est là. Un enfant de moins de 2 ans sur trois est en situation de malnutrition aiguë.

L'aperçu du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publié hier par le Programme alimentaire mondial (PAM), montre une sombre réalité. À Gaza, 470 000 personnes sont confrontées à un niveau catastrophique de faim et l'ensemble de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Le 25 avril, le PAM a épuisé les dernières réserves de nourriture qu'il fournissait aux cuisines servant des repas chauds aux familles. Les 25 boulangeries soutenues par le PAM ont été fermées, car il n'y a plus ni farine de blé ni combustible de cuisson. Plus de 71 000 enfants et 17 000 mères ont besoin d'être traités d'urgence pour malnutrition aiguë, et 60 000 enfants ont besoin de soins médicaux immédiats.

Les attaques contre les hôpitaux, les convois d'aide, les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies, qui ont notamment tué 290 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ne sont pas des violations isolées. Elles répondent à un schéma d'attaques ciblées, qui érode dangereusement la protection offerte par le droit international humanitaire.

Les Conventions de Genève et les résolutions du Conseil de sécurité, qui sont contraignantes, sont claires. Les résolutions 2175 (2014), 2286 (2016) et 2730 (2024) ainsi que les articles 18, 23, 33 et 59 de la quatrième Convention de Genève interdisent expressément d'affamer les civils, d'attaquer les installations médicales, d'entraver l'aide humanitaire et d'infliger des punitions collectives. Nous assistons pourtant à l'inverse : politisation et militarisation de l'aide, utilisation de la famine comme arme et destruction systématique des moyens d'acheminement d'une aide humanitaire vitale.

Le mécanisme de coordination de l'aide dit « militarisé », qui réduirait le nombre de points d'accès humanitaire de 400 à seulement cinq centres étroitement contrôlés et situés à proximité d'installations militaires, sape et viole les principes humanitaires fondamentaux de neutralité et d'impartialité. Cela risque de transformer l'aide humanitaire en instrument de coercition et de déplacement forcé. Il faut le rejeter sans équivoque, car cela est totalement inacceptable. L'équipe de pays pour l'action humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, qui regroupe une quinzaine d'entités des Nations Unies et plus de 200 organisations non gouvernementales, a catégoriquement dénoncé les plans des responsables israéliens visant à démanteler le système existant de distribution de l'aide, affirmant qu'ils contreviennent aux principes humanitaires fondamentaux et semblent conçus pour renforcer le contrôle sur les produits vitaux comme moyen de pression dans le cadre d'une stratégie militaire.

Je voudrais souligner quatre impératifs urgents.

Premièrement, il faut un cessez-le-feu permanent et inconditionnel. La résolution 2735 (2024) doit être appliquée dans son intégralité, dans tout le Territoire palestinien occupé, y compris la Cisjordanie. Un cessez-le-feu n'est pas seulement une condition préalable à la fourniture de l'aide, c'est une condition préalable à la vie.

Deuxièmement, le blocus imposé depuis le 2 mars doit être levé. L'accès humanitaire n'est pas une faveur, mais une obligation juridique. Les convois d'aide et les équipes médicales doivent être protégés et doivent pouvoir assurer leurs fonctions librement et en toute sécurité. La normalisation de l'utilisation de la famine comme arme de guerre est un crime. Les châtiments collectifs doivent cesser et les responsables doivent rendre des comptes. Le plan de reconstruction de Gaza doit être pleinement et activement appuyé, et aucun déplacement forcé de Gazaouites ne doit être toléré.

Troisièmement, l'UNRWA doit pouvoir mener ses activités sans entrave. Son exclusion forcée viole à la fois la neutralité de l'aide humanitaire et les dispositions du droit international humanitaire, ainsi que de nombreuses résolutions de l'ONU.

Quatrièmement, le Conseil doit s'attaquer à la cause première de la situation, à savoir l'occupation prolongée du territoire palestinien. La crise humanitaire est le symptôme d'une injustice politique systématique. La seule voie viable vers la paix est celle d'un règlement juste de la question de Palestine, fondé sur la solution des deux États, le long des frontières d'avant 1967, avec Al-Qods al-Charif pour capitale d'un État palestinien souverain et indépendant. À cet égard, le Pakistan appuie la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui aura lieu en juin prochain et sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite. La Conférence doit déboucher sur une feuille de route crédible et assortie de délais pour la création d'un État palestinien, la protection des Lieux saints et l'inversion des activités de peuplement illégales.

Les Gazaouites endurent des souffrances inimaginables. Ils méritent de vivre dans la paix et la dignité et d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Le Conseil doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités en faisant respecter ses propres résolutions, en mettant fin à l'occupation et en agissant de toute urgence

pour rendre au peuple de Palestine la justice qu'il attend depuis si longtemps. Le monde entier nous regarde. Le peuple palestinien nous regarde. Les enfants et les bébés privés de nourriture et de sécurité se demandent peut-être ce qu'il se passe autour d'eux et qui est censé venir à leur secours. Nous, les membres du Conseil, qui avons une responsabilité primordiale, sommes jugés et serons jugés par les générations futures. Rassemblons-nous pour agir dans l'intérêt de la paix et de l'humanité.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher, et la Directrice Jâcome.

Les États-Unis sont déterminés à ramener les otages chez eux. Nous nous félicitons du fait qu'Edan Alexander, résident du New Jersey, va enfin rentrer chez lui grâce aux efforts du Président Trump et à la pression militaire exercée par Israël sur le Hamas. Le Hamas continue de prolonger ce conflit épouvantable en refusant de déposer les armes ou de libérer les otages restants. Il porte l'entière responsabilité de la guerre qu'il a déclenchée le 7 octobre 2023 et de la récente reprise des hostilités. Le groupe terroriste a rejeté de nombreuses propositions présentées par les États-Unis, le Qatar et l'Égypte, qui auraient permis de libérer les 58 otages restants, qui sont cruellement détenus depuis 584 jours désormais, et de ramener le calme à Gaza. Si le Hamas avait accepté les propositions présentées, qui ont été acceptées par Israël, un nouveau cessez-le-feu aurait pu être conclu il y a plusieurs semaines. Le conflit pourrait prendre fin demain si le Hamas libérait les otages, déposait les armes et quittait définitivement Gaza. Ses décisions irresponsables ont fait couler trop de sang. Le Hamas doit maintenant restituer sans plus tarder tous les otages vivants ou décédés, y compris les dépouilles des Américains Itay Chen, Gadi Haggai, Judi Weinstein Haggai et Omer Neutra. Nous ne les abandonnerons pas. Nous ne les oublierons jamais.

Chaque jour, le Hamas démontre le peu de cas qu'il fait des Palestiniens qu'il prétend représenter à Gaza. L'utilisation de civils comme boucliers humains par le Hamas est déplorable et constitue une violation du droit international humanitaire. Le Conseil de sécurité doit faire pression sur le Hamas pour libérer les Palestiniens de sa tyrannie. Éviter au Hamas de devoir rendre des comptes porte atteinte à la sécurité d'Israël et n'améliore en rien la vie des Palestiniens. Les États-Unis appuient Israël et son droit de se défendre contre les groupes qui l'ont attaqué. Nous saluons les mesures prises par Israël pour éviter les pertes civiles involontaires lorsqu'il cible des terroristes, et nous défendons pleinement la protection des vies civiles pendant les conflits armés. Personne ne veut voir les civils palestiniens de Gaza souffrir de la faim et de la soif.

Les États-Unis appuient la fourniture d'une assistance aux non-combattants de Gaza d'une manière qui ne permette pas au Hamas d'en bénéficier. Depuis des semaines, les membres du Conseil demandent la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. Il existe désormais un moyen d'y parvenir. La Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza) est une entité indépendante qui a été créée pour offrir un mécanisme sûr, capable d'acheminer l'aide directement aux personnes dans le besoin sans que le Hamas la vole, la pille ou l'exploite à ses propres fins. Des garanties ont été mises en place pour garantir que les civils palestiniens de Gaza aient accès à l'aide, pour éviter que le Hamas, le Jihad islamique palestinien et les organisations criminelles ne la détournent et pour continuer d'assurer la sécurité d'Israël.

En mars, le Conseil a entendu le puissant témoignage de M. Eli Sharabi (voir S/PV.9882), un otage libéré qui a déclaré avoir personnellement vu ses geôliers du Hamas transporter des dizaines et des dizaines de cartons d'aide portant les emblèmes de l'ONU et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient dans le tunnel où il était retenu en otage. C'est un

comportement inadmissible, qui a commencé avant le 7 octobre 2023. Il est temps d'essayer de mettre en œuvre une véritable solution, qui garantisse l'acheminement de l'aide aux civils auxquels elle est destinée, et non au Hamas. Le plan de la Fondation humanitaire de Gaza nous donne les moyens d'y parvenir. Les États-Unis ont envoyé de hauts représentants de leur gouvernement en Israël pour travailler sur ces modalités. Si certaines organisations humanitaires choisiront peut-être, *in fine*, de ne pas prendre part à ces conversations, d'autres ont choisi une voie plus constructive et pourront fournir très bientôt, espérons-le, une aide de façon appropriée. Nous saluons leur volonté de discuter de leurs questions et préoccupations et de surmonter les éventuels obstacles.

Nous appelons l'ONU, les organisations humanitaires et la communauté internationale à travailler avec la Fondation humanitaire de Gaza pour fournir une assistance aux civils. La Fondation humanitaire de Gaza s'est engagée à fournir une aide qui soit conforme aux principes humanitaires d'impartialité, de neutralité, d'indépendance et d'humanité, déclarant qu'il ne s'agit pas de valeurs abstraites. Elles dictent chaque décision et chaque mesure que nous prenons. Comme toutes les organisations d'aide, la Fondation est autorisée à assurer sa propre sécurité afin que les marchandises parviennent aux civils dans le besoin. Au cours de cette guerre, nous avons vu des cas profondément décevants et inquiétants où des organisations humanitaires et internationales étaient compromises par les terroristes du Hamas. S'opposer à ce plan, ce n'est pas choisir la voie de la moralité, puisqu'il permettra d'acheminer en toute sécurité de grandes quantités d'aide directement aux personnes qui en ont besoin, tout en empêchant les terroristes et les criminels de la détourner. C'est pourquoi nous demandons instamment à l'ONU de poursuivre les discussions évoquées par le Secrétaire général adjoint Fletcher, afin de déterminer comment aider ceux qui ont désespérément besoin d'une assistance humanitaire. Quiconque veut sérieusement que l'acheminement de l'aide reprenne ne peut qu'appuyer cet effort important.

En fin de compte, la région est face à un choix : soit elle continue de laisser l'Iran et ses supplétifs, dont le Hamas, dicter l'avenir de la région, soit elle opte pour une voie menant à un avenir plus prospère pour toute ses populations.

Un point de départ serait de répondre aux besoins humanitaires immédiats de ceux qui souffrent du conflit en appuyant une nouvelle modalité d'acheminement de l'aide.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : La Somalie se félicite de l'organisation de cette séance d'urgence sur la situation humanitaire et la protection des travailleurs humanitaires à Gaza. Nous remercions de leurs exposés peu réjouissants le Secrétaire général adjoint, M. Tom Fletcher, et M^{me} Angélica Jácome, Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York.

Ma délégation est très alarmée par la catastrophe humanitaire toujours plus grave à Gaza. La poursuite de la campagne militaire israélienne, dans un mépris flagrant du droit international et des appels répétés du Conseil, inflige d'inimaginables souffrances aux civils. Du fait du siège de Gaza, en particulier dans le nord de la bande, la population risque de connaître la famine, voire de mourir de faim. Affamer la population est désormais une méthode de guerre. Enfants, femmes et personnes âgées sont privés de la nourriture, de l'eau et des médicaments qui pourraient leur sauver la vie.

La Somalie rejette résolument la proposition qu'Israël aurait faite d'imposer un mécanisme unilatéral pour la distribution de l'aide à Gaza. Une telle approche contrevient aux principes humanitaires de neutralité et d'impartialité, porte atteinte au rôle de l'ONU et de ses organismes et enfreint les mesures conservatoires contraignantes

indiquées par la Cour internationale de Justice. L'aide humanitaire ne doit jamais être politisée.

Nous sommes profondément choqués par l'ampleur des attaques contre le personnel humanitaire. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au moins 273 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le début des hostilités ; c'est plus que dans n'importe quel autre conflit. Ils étaient médecins, infirmières, secouristes ou membres du personnel des Nations Unies. Prendre des travailleurs humanitaires et des installations médicales pour cible est une violation grave du droit international humanitaire dont les auteurs devront pleinement répondre.

La Somalie réclame l'entrée immédiate, sûre et sans entrave de l'aide humanitaire par tous les points de passage, y compris Rafah et Kerem Shalom. Israël, Puissance occupante, doit s'acquitter des obligations que lui fait le droit international et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans toutes les zones de Gaza.

Par ailleurs, nous sommes vivement inquiets de l'escalade des mesures punitives visant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et nous condamnons la suspension de son financement et les entraves à ses opérations. Ces actions portent atteinte aux droits des réfugiés palestiniens et font infraction au mandat confié à l'UNRWA par l'Assemblée générale. Ma délégation réaffirme son appui indéfectible au travail indispensable de l'Office. Toute tentative de déplacer de force les Palestiniens, de Gaza ou d'ailleurs dans le Territoire palestinien occupé, doit être catégoriquement rejetée.

Le droit des réfugiés palestiniens de revenir dans leur pays et d'être indemnisés n'est pas négociable et doit être honoré, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Ma délégation condamne les efforts que fait Israël pour construire davantage de colonies illégales, s'approprier des terres et modifier la composition démographique du Territoire palestinien occupé. La multiplication des incursions militaires et des actes de violence des colons, aidés par les Forces de défense israéliennes, représente une violation flagrante du droit international et déstabilise plus encore la région. Nous soulignons qu'il faut respecter le statu quo historique et juridique de Jérusalem et réaffirmons le rôle du Royaume hachémite de Jordanie, gardien des sites religieux de la ville.

Le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et complet, à la fin du blocus, à la libération, en toute sécurité, de tous les détenus et au rétablissement d'un plein accès humanitaire à la totalité de Gaza.

La Somalie est favorable à l'organisation de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui se tiendra en juin sous la coprésidence de la France et du Royaume d'Arabie saoudite, car elle franchira une étape cruciale pour relancer un processus politique digne de ce nom. Nous demandons instamment à toutes les parties d'appuyer cette initiative et de veiller à ce qu'elle permette de progresser concrètement vers une solution juste et durable, qui garantisse le plein exercice des droits du peuple palestinien et la création d'un État de Palestine indépendant et souverain, avec Al-Qods al-Charif pour capitale, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés guère optimistes le Secrétaire général adjoint Fletcher et la Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York, M^{me} Jâcome. Je remercie également le Danemark, la France, la Grèce, le

Royaume-Uni et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de cette séance d'urgence, alors que la situation catastrophique à Gaza suscite des inquiétudes toujours plus vives.

Nous sommes profondément alarmés par les souffrances et la faim insondables qu'endurent les civils à Gaza. Depuis mars, pas un seul camion, pas un seul grain de farine n'est entré à Gaza. Tous les jours, nous voyons des photos déchirantes d'enfants émaciés jusqu'à l'os. De telles images, en 2025, souillent notre conscience morale commune.

L'ONU et les membres du Conseil de sécurité, dont la République de Corée, ont clairement réaffirmé qu'Israël avait l'obligation, en tant que Puissance occupante, d'assurer la fourniture de la nourriture et des médicaments nécessaires à la population palestinienne de Gaza, comme le prévoit l'article 55 de la quatrième Convention de Genève.

Nous tenons également à souligner les protestations toujours plus fortes des organismes humanitaires, dont l'ONU, qui décrivent une situation apocalyptique à Gaza. Les intervenants l'ont rappelé : hier, le rapport établi par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, adossé à l'ONU, a indiqué que toute la population gazaouite était sur le point de connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et qu'un demi-million de personnes risquait de mourir de faim.

Nous nous inquiétons aussi de la modalité de distribution d'aide à Gaza proposée récemment par Israël, qui n'autoriserait que 60 camions d'aide à entrer chaque jour dans la bande de Gaza, tandis que les civils palestiniens affaiblis et blessés seraient contraints de se rendre dans des centres d'aide militarisés très éloignés pour y recevoir des quantités restreintes de produits de première nécessité.

Lorsqu'il a lancé sa riposte militaire aux effroyables attaques terroristes commises par le Hamas le 7 octobre 2023, Israël avait déclaré se battre contre le Hamas, pas contre les civils. Pourtant, la réalité indéniable est que les femmes et les enfants représentent bien au-delà de la moitié des plus de 50 000 morts. C'est pourquoi nous exhortons à nouveau Israël à protéger les civils et les travailleurs humanitaires et à lever immédiatement son blocus impitoyable, afin de permettre un acheminement sans entrave de l'aide dans toute la bande de Gaza.

Nous saisissons aussi cette occasion pour dire notre appui aux efforts dévoués et inlassables des principaux organismes humanitaires, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à l'œuvre sur le terrain dans les conditions les plus accablantes.

Dans le même temps, nous réclamons à nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages retenus par le Hamas. À cet égard, nous saluons vivement les efforts déployés par les États-Unis pour obtenir de nouvelles libérations négociées d'otages. Nous nous réjouissons de tout cœur de la libération de l'Israélo-Américain Edan Alexander, qui a été obtenue grâce à des négociations inlassables et non à la reprise des hostilités. Comme l'a annoncé le Président des États-Unis, nous espérons qu'il s'agira de la première étape nécessaire pour mettre enfin un terme au conflit brutal qui fait rage à Gaza.

Malheureusement, notre préoccupation ne s'arrête pas à la frontière de l'enclave. L'instabilité et la violence persistantes en Cisjordanie, ainsi que l'expansion continue des colonies, constituent une autre source de crainte dans la région. Les hostilités dans l'ensemble de la région, notamment au Liban, en Syrie et au Yémen, n'ont pas cessé non plus. L'aggravation de la situation humanitaire dans ces régions pousse les populations au bord du gouffre.

Toutefois, nous observons également quelques lueurs d'espoir quant à un renforcement du dialogue et de la paix dans la région. L'accord opportun entre les États-Unis et les houthistes pour mettre fin aux hostilités mutuelles, ainsi que les

pourparlers indirects entre Israël et la Syrie, et les négociations en cours entre les États-Unis et l'Iran à Oman, démontrent tous que, même en cette période de violence intense, le dialogue est en effet possible et désespérément nécessaire pour construire une paix qui n'a que trop tardé. Nous encourageons donc toutes les parties de la région à demeurer attachés à la diplomatie, non seulement pour un nouveau cessez-le-feu à Gaza, mais aussi pour un meilleur avenir pour la région.

La grande majorité de la communauté internationale continue de défendre résolument la solution des deux États. Alors que se tiendra en juin la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite, la République de Corée espère sincèrement qu'un processus de paix visant à mettre en œuvre la solution des deux États pourra bientôt être revigoré.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, et la Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York, M^{me} Angélica Jácome, de leurs exposés sincères et tragiques sur la situation qui ne cesse de s'aggraver dans la bande de Gaza.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau contraints de parler d'une situation qui ne peut être décrite que comme une catastrophe humanitaire. Depuis 10 semaines, Gaza est soumise à un blocus draconien, reconduit par les autorités israéliennes. Des millions d'habitants de l'enclave sont privés de nourriture, d'eau et de soins médicaux vitaux, et la famine se propage rapidement, comme cela a été mentionné aujourd'hui, à la lumière des statistiques pertinentes publiées hier.

Chaque jour, nous recevons des rapports alarmants indiquant que les fournitures essentielles dans la bande de Gaza sont sur le point de s'épuiser, que les installations médicales et les centres humanitaires ne sont plus opérationnels et que les boulangeries restantes ferment leurs portes. Dans le même temps, des dizaines de camions humanitaires, transportant des tonnes de nourriture, de médicaments et de carburant, sont immobilisés à la frontière, les autorités israéliennes leur refusant l'accès à Gaza.

Nous devons tous être conscients du fait que chaque minute de retard, chaque jour de blocus signifie de nouvelles vies perdues. Cela signifie des enfants qui continuent de souffrir et de mourir de malnutrition, des familles contraintes de survivre à l'air libre, au milieu des ruines. Cela signifie aussi des médecins et des travailleurs humanitaires qui s'efforcent de sauver des vies sans disposer des ressources nécessaires pour accomplir leur travail.

Au lieu de faire preuve de volonté politique et d'ouvrir les points de passage, Jérusalem-Ouest a annoncé la mise en place d'un nouveau mécanisme de distribution de l'aide qui, comme nous le savons, n'a été soutenu ni par le Secrétariat de l'ONU, ni par ses partenaires humanitaires travaillant directement sur le terrain. En promouvant cette initiative, les dirigeants israéliens demandent en fait aux organismes des Nations Unies de se rendre complices de l'opération militaire israélienne, mettant ainsi en péril la neutralité et l'impartialité des activités humanitaires de l'ONU. Dans ces conditions, il est très peu probable que, même si les plans israéliens sont mis en œuvre, il soit possible d'apporter une aide efficace aux 2 millions de Palestiniens qui sont pris en otage par ces décisions politiques et militaires.

Les travailleurs humanitaires à Gaza et en Cisjordanie risquent leur vie chaque jour pour mener à bien leur mission. Ces personnes courageuses continuent de faire l'objet de menaces et d'attaques et de se heurter à des obstacles systématiques à leur travail. Le nombre de victimes parmi les humanitaires ne cesse d'augmenter. Depuis octobre 2023, 418 d'entre eux ont été tués, dont 295 membres du personnel des Nations Unies et 290 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des

Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Ces chiffres démontrent une fois de plus l'inefficacité du mécanisme de déconfliction mis en place par le Secrétariat, qui malheureusement ne parvient pas à sauver la vie des travailleurs humanitaires. À cet égard, on ne peut manquer de rappeler l'attaque du convoi humanitaire de la Société du Croissant-Rouge palestinien. Le 23 mars, ses membres ont été abattus de sang froid par les Forces de défense israéliennes dans la banlieue de Rafah. Parmi les personnes tuées, on compte huit secouristes, cinq membres de la protection civile et un membre du personnel de l'UNRWA. Israël a reconnu son implication et lancé une enquête. Cependant, nous n'avons pas encore reçu de preuves que les ambulances transportaient des membres du Hamas, comme l'affirment les représentants israéliens. Il s'agit d'une situation grave qui doit faire l'objet d'une enquête très approfondie.

La situation dans laquelle se trouvent l'UNRWA et son personnel ne saurait être justifiée d'aucune façon. L'Office, qui fournit une assistance vitale aux Palestiniens depuis plus de 75 ans, est aujourd'hui systématiquement évincée du Territoire palestinien occupé, y compris de Jérusalem-Est. Les installations médicales et éducatives de l'UNRWA sont bombardées et détruites, et son personnel est systématiquement agressé, interrogé et poursuivi en justice. Nous sommes alarmés par les informations faisant état de nouveaux actes de violence, notamment des attaques contre des écoles de l'UNRWA et la saisie d'établissements d'enseignement et d'abris temporaires pour les personnes déplacées. Dans ce contexte, nous voudrions rappeler que ces faits constituent des violations graves du droit international humanitaire et du principe de l'inviolabilité des biens et des actifs de l'Organisation des Nations Unies.

La situation actuelle exige une action immédiate et décisive. Garantir un accès libre et durable à l'aide humanitaire n'est pas une panacée, mais une condition préalable absolument essentielle si l'on veut alléger les souffrances des civils de Gaza. Il s'agit avant tout d'une question d'humanité fondamentale. Nous demandons à Israël d'assurer la protection du personnel humanitaire et de lever le blocus humanitaire, qui constitue une violation flagrante des articles 55, 56 et 59 de la quatrième Convention de Genève sur l'approvisionnement suffisant des populations civiles vivant dans des territoires occupés.

Comme nous l'avons vu à maintes reprises, il est impossible d'établir un accès humanitaire complet et d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires lorsque des hostilités sont en cours. À cet égard, nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles instaurent un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et qu'elles reprennent la deuxième phase des négociations, qui prévoit la libération des personnes détenues de force et le retrait des unités israéliennes de Gaza.

Nous nous félicitons de la libération par le Hamas d'un otage israélo-américain, Edan Alexander. Nous espérons que ce geste de bonne volonté contribuera à la conclusion rapide d'accords entre le Hamas et Israël, grâce à la médiation de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis. Un tel scénario pourrait être le prélude à la relance du processus de paix sur la base de deux États, avec pour objectif ultime la création d'un État palestinien indépendant, dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. La Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui doit se tenir en juin à New York et dont l'Arabie saoudite et la France assureront la coprésidence, pourrait constituer un jalon important sur cette voie. Nous avons l'intention d'y participer activement.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume-Uni, la France, le Danemark, la Slovénie et la Grèce d'avoir demandé la tenue de cette séance opportune, qui est également appuyée par l'Algérie et le Guyana. Je remercie

aussi le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher et la Directrice Angélica Jácome de leurs exposés très importants et convaincants, qui n'incitent guère à l'optimisme.

La Sierra Leone exprime sa profonde gratitude à l'ensemble du personnel humanitaire qui continue d'apporter une aide vitale dans les conditions les plus éprouvantes et les plus dangereuses dans la bande de Gaza. Nous rendons hommage aux travailleurs humanitaires qui ont consenti le sacrifice ultime au service de l'humanité.

La Sierra Leone reste vivement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire à Gaza. La crise humanitaire qui perdure dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, ainsi que les risques auxquels les travailleurs humanitaires sont confrontés quotidiennement dans leurs efforts pour fournir des services indispensables à la survie des populations civiles sont une fois encore portés à l'attention du Conseil. Selon les derniers rapports, plus de 62 000 Palestiniens ont été tués, dont une majorité de femmes et d'enfants. Au moins 1,7 million de personnes ont été déplacées de force. Des quartiers entiers ont été réduits à l'état de ruines, des infrastructures critiques ont été détruites et presque tous les hôpitaux ont été rendus inopérants.

Le risque de famine, en particulier dans le nord de Gaza, est imminent. Comme indiqué dans l'exposé, et cela mérite d'être répété, le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire estime qu'environ 2,1 millions de personnes, soit l'ensemble de la population de la bande de Gaza, sont confrontées à un risque critique de famine, dont plus d'un demi-million souffrent d'inanition, après 19 mois de conflit, de déplacements massifs, de graves restrictions imposées à l'accès humanitaire et d'effondrement du système alimentaire. Le manque de nourriture, de médicaments et d'eau potable contribue à la propagation des maladies et à l'augmentation de la mortalité, en particulier dans les camps surpeuplés et insalubres de personnes déplacées. Les enfants et les personnes les plus vulnérables continuent d'être touchés de manière disproportionnée, de souffrir de malnutrition et de traumatismes, et d'être exposés à des risques. Le report de la quatrième phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite est très préoccupant et renforce le risque d'épidémie. En outre, le maintien du blocus limite considérablement l'acheminement des fournitures médicales et les soins.

L'ampleur des pertes humaines, des déplacements et des destructions est sans précédent. Le Secrétaire général a déclaré que « Gaza est en train de devenir un cimetière pour enfants », décrivant la situation comme « un scandale moral et une catastrophe humanitaire » et avertissant que « nous sommes face à un risque grave d'effondrement du système humanitaire ». Ces mots, fondés sur des faits, doivent inciter à une action mondiale urgente et unifiée. En tant que Conseil et communauté internationale, nous ne devons pas laisser cette immense souffrance devenir la norme. Nous devons agir d'urgence avec précision et compassion. Le coût de l'inaction ou d'une intervention sélective se mesure à l'aune non seulement de l'augmentation du nombre de morts, mais aussi de l'érosion de la confiance mondiale dans le système multilatéral.

La poursuite des hostilités, associée au blocus de l'aide humanitaire et des biens commerciaux et au déplacement massif de civils, continue d'entraver les opérations humanitaires et d'aggraver les souffrances de la population. La Sierra Leone affirme que les parties doivent respecter strictement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. En vertu de la quatrième Convention de Genève, c'est à l'État d'Israël, en tant que Puissance occupante, qu'incombe la responsabilité principale de la sécurité et du bien-être de la population civile placée sous son contrôle effectif. Cela inclut l'obligation de faciliter l'aide humanitaire, de protéger les infrastructures civiles et de respecter le principe de non-discrimination dans la fourniture de l'aide.

Nous soulignons que toutes les activités humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie doivent être menées conformément aux principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, l'accent étant mis sur la protection et le bien-être des civils. Cela inclut les travaux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, auquel l'Assemblée générale a confié le mandat d'aider les réfugiés palestiniens dans l'attente d'une solution politique juste et durable. En outre, nous devons noter que le droit de légitime défense ne doit pas être interprété d'une manière qui annule les principes fondamentaux du droit international, en particulier dans les situations d'occupation. Comme l'a rappelé le Secrétaire général au Conseil,

« S'il est vrai qu[e l'État d']Israël a des préoccupations légitimes en matière de sécurité, la manière dont il mène ses opérations militaires provoque des pertes civiles et des destructions massives ».

Le principe de proportionnalité doit être respecté. Il est illégal de prendre pour cible des civils et des biens de caractère civil. Nous rappelons également que les acteurs non étatiques, y compris le Hamas et d'autres groupes armés, ont des obligations en vertu du droit international humanitaire. Les attaques contre des civils, les prises d'otages et l'utilisation de zones civiles pour des opérations militaires sont illégales et doivent cesser.

Plus généralement, la Sierra Leone est de plus en plus préoccupée par l'érosion du respect des normes juridiques internationales dans le contexte de la situation dans le Territoire palestinien occupé. La fourniture d'une aide militaire sans tenir vraiment compte du droit humanitaire peut constituer une facilitation des violations du droit international. Le droit international doit donc être appliqué de manière cohérente et impartiale, sans quoi l'impunité prévaudra. À cet égard, la Sierra Leone rappelle les mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice dans l'affaire relative à l'*Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*. La Cour a ordonné à Israël de « prendre toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher la commission de tous les actes » interdits par l'article II de la Convention, y compris « la soumission intentionnelle du peuple palestinien à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique ». La Cour a également ordonné à Israël de « veiller, avec effet immédiat, à ce que son armée ne commette aucun des actes visés ci-dessus » et de « prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence ». Il s'agit d'obligations juridiques contraignantes. La Sierra Leone demande instamment que ces mesures soient pleinement respectées et note que la poursuite des entraves à l'accès humanitaire ou l'imposition de conditions mettant en danger la vie des personnes peuvent engager la responsabilité juridique internationale.

La catastrophe humanitaire à Gaza est indissociable du contexte politique et historique plus large. L'occupation prolongée du territoire palestinien, qui dure maintenant depuis plus de 75 ans, combinée à l'absence d'un processus politique crédible et à la privation continue du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, est à l'origine des cycles répétés de violence, y compris la tragédie qui s'est produite le 7 octobre 2023 et qui se déroule depuis cette date. La Sierra Leone estime que si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes de l'occupation, de l'expansion des colonies de peuplement et de l'exclusion politique, les perspectives d'une paix durable resteront hors de portée. Par conséquent, le recours persistant à des mesures s'apparentant à un châtement collectif est contraire au droit international humanitaire et constitue l'un des principaux facteurs d'instabilité. L'impunité et l'exclusion ne font que perpétuer le cycle de la violence. Une paix durable doit être ancrée dans le droit, la justice et la volonté politique. À l'instar d'autres orateurs, nous appelons donc à un cessez-le-feu immédiat et durable, à un accès humanitaire sans entrave par

tous les canaux disponibles, à la protection des civils et des infrastructures civiles, et à la libération de tous les otages.

Des échanges diplomatiques soutenus sont indispensables pour consolider tout cessez-le-feu et répondre aux préoccupations politiques et humanitaires actuelles. Nous nous félicitons de la libération de l'un des 59 otages restants et réitérons notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages détenus depuis le 7 octobre 2023. La Sierra Leone réaffirme son appui indéfectible à une solution négociée, juste et durable, fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, permettant à deux États, Israël et la Palestine, de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Royaume-Uni, la France, le Danemark, la Slovénie et la Grèce d'avoir pris l'initiative de demander la tenue de la présente séance, et je remercie le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} Jâcome de leurs exposés.

Gaza est devenue un véritable enfer. Les bombardements et les raids incessants d'Israël font chaque jour de nouvelles victimes civiles. Rien que le 7 mai, plus de 100 personnes ont perdu la vie. Plus de deux mois de blocus ont vidé les stocks de produits de première nécessité de Gaza. La faim et les maladies se propagent rapidement. Selon le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, la population de Gaza souffre de graves pénuries alimentaires, près d'un demi-million de personnes étant en situation de famine catastrophique. Nous appelons la communauté internationale à conjuguer tous ses efforts et à prendre des mesures de toute urgence pour mettre fin à la tragédie humanitaire à Gaza. Je formulerai trois observations.

Premièrement, il est impératif de reprendre l'aide humanitaire. Israël, Puissance occupante, doit s'acquitter de ses obligations en vertu du droit international humanitaire en levant immédiatement le blocus et en rétablissant pleinement l'accès aux approvisionnements. Gaza est devenu l'endroit le plus dangereux pour les travailleurs humanitaires, plus de 400 d'entre eux ayant été tués dans le conflit actuel. Nous exprimons nos condoléances pour la perte de tous les travailleurs humanitaires, et nous demandons qu'une enquête approfondie soit menée et que les responsables répondent pleinement de leurs actes. La dignité, la sécurité et l'efficacité opérationnelle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient doivent être respectées et garanties. Récemment, un certain pays a proposé un prétendu plan de distribution humanitaire. Nous notons que l'ONU a catégoriquement rejeté ce prétendu plan. L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée comme arme, et les principes d'impartialité, d'indépendance et de neutralité doivent être respectés en toute circonstance.

Deuxièmement, l'instauration d'un cessez-le-feu durable est une priorité absolue. Les moyens militaires ne régleront pas le problème. La prolongation des combats ne fera qu'entraîner de nouveaux massacres et de nouveaux décès, au lieu de créer des conditions propices au sauvetage des otages. La Chine exhorte Israël à cesser immédiatement son attaque militaire contre Gaza. Nous nous félicitons de la libération d'un otage américain hier. Nous espérons que les États-Unis, en tant que pays ayant une influence notable sur la partie concernée, adopteront une attitude juste et responsable et contribueront aux efforts visant à instaurer un cessez-le-feu à Gaza.

Troisièmement, la mise en œuvre de la solution des deux États est la seule voie à suivre. La communauté internationale doit rejeter collectivement toute action unilatérale qui érode les fondements de la solution des deux États et intensifier ses efforts pour appuyer le processus politique menant à la solution des deux États et fournir les garanties nécessaires à cet égard. Comme l'Assemblée générale l'a demandé

dans sa résolution ES-10/24, une conférence de haut niveau sur la solution des deux États doit se tenir en juin. Il est à espérer que cette rencontre créera une nouvelle dynamique permettant de dégager un large consensus au sein de la communauté internationale et d'adopter des mesures concrètes en vue de la mise en œuvre de la solution des deux États.

La Chine continuera à travailler avec la communauté internationale et à déployer des efforts inlassables pour mettre fin à la guerre à Gaza, atténuer la catastrophe humanitaire, concrétiser la solution des deux États et parvenir, à terme, à un règlement global, juste et durable de la question de Palestine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Je tiens moi aussi à remercier de leurs exposés d'aujourd'hui le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher, et la Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York, M^{me} Jâcome.

Aucune aide humanitaire n'est parvenue aux habitants de Gaza depuis plus de deux mois. Leurs besoins ne peuvent pas attendre, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables, notamment les enfants, à l'heure où les stocks de nourriture du Programme alimentaire mondial sont épuisés et où les cantines populaires ferment les unes après les autres. Les enfants ont également besoin de vaccinations de routine, alors que le danger des maladies et infections transmises par l'eau continue de guetter. L'insécurité en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, les dysfonctionnements ou la fermeture totale des dispensaires, l'accès extrêmement limité au carburant et la multiplication des vols et des pillages brossent un sombre tableau de la situation.

Alors que les hostilités ont malheureusement repris et que les négociations se poursuivent, la question de la distribution de l'aide doit être traitée comme il se doit. Nous demandons l'acheminement sûr, inconditionnel, massif et sans entrave de l'aide humanitaire à grande échelle et le rétablissement de l'accès à l'électricité et à l'eau. Les prochaines étapes doivent être définies sur la base du dialogue et de la coopération. L'ONU a affirmé à plusieurs reprises qu'elle était prête à intensifier la livraison de fournitures et de services essentiels, une fois le blocus levé. Il est toutefois indispensable de veiller à ce que tout système proposé respecte les principes fondamentaux du droit international humanitaire, à savoir l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité.

En outre, tout plan doit inclure toutes les parties de Gaza, en tenant compte des besoins des groupes les plus vulnérables de sa population et de ceux dont la mobilité est la plus limitée. Il doit compléter et appuyer les opérations humanitaires en cours dans la bande de Gaza. Dernier point mais non le moindre, certaines normes de sécurité doivent être appliquées afin d'éviter toute instabilité supplémentaire et d'empêcher le Hamas de continuer à instrumentaliser l'aide humanitaire au détriment de la population civile. La protection des civils et l'accès sans entrave à l'aide et aux services humanitaires doivent rester des principes absolus, non négociables et respectés en tout temps, comme exigé par le droit international, en particulier les Conventions de Genève. Les mêmes principes s'appliquent aux travailleurs humanitaires, dont la sûreté et la sécurité sont quotidiennement mises en péril. Les opérations humanitaires restent confrontées à de graves restrictions à la liberté de circulation, à des activités militaires et à des attaques. Non seulement ces actions perturbent les opérations d'aide, mais elles mettent également en danger la vie des travailleurs humanitaires.

Nous nous associons aux autres États Membres pour saluer la libération d'Edan Alexander hier. Tous les otages doivent être traités humainement et

libérés immédiatement et sans conditions. Les membres du Conseil de sécurité ont toujours été clairs à ce sujet depuis les attaques terroristes perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, des attaques que la Grèce a condamnées à maintes reprises.

La situation humanitaire dans le reste des territoires palestiniens occupés s'aggrave également. Nous sommes très préoccupés par les récents ordres de fermeture visant six écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Jérusalem-Est, ainsi que par les attaques incessantes contre des écoles abritant des déplacés, notamment la récente attaque contre une école de l'UNRWA à Boureïj, dans laquelle des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants, auraient été tuées. L'éducation n'est pas un privilège : c'est un droit humain fondamental qui doit être protégé à tout moment. Le rôle de l'UNRWA reste central et indispensable à cet égard. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'une violence persistante de la part des colons en Cisjordanie, où plus de 40 000 personnes sont toujours déplacées, où des biens appartenant à des Palestiniens sont démolis et saisis et où les activités de peuplement se sont considérablement accrues.

Nous exhortons les parties au conflit à faire un effort sincère pour négocier et parvenir à un cessez-le-feu permanent. Nous réitérons également notre appel à la libération immédiate de tous les otages. Notre objectif reste de parvenir à une solution prévoyant deux États, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, qui permette à la Palestine et à Israël de vivre dans la paix et la sécurité. Nous réaffirmons notre position selon laquelle le plan arabe pour Gaza, tel que présenté par l'Égypte, constitue un bon point de départ pour planifier la reconstruction. Tout scénario du jour d'après doit garantir un rôle de premier plan à une Autorité palestinienne réformée. Le Hamas ne peut jouer aucun rôle dans le jour d'après à Gaza et dans la région, pas plus qu'il ne doit pouvoir menacer Israël. Nous remercions l'Égypte, le Qatar et les États-Unis de leurs efforts de médiation persistants. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt la conférence de juin prochain, qui sera coprésidée par la France et le Royaume d'Arabie saoudite et qui pourrait être une étape majeure dans la promotion de la solution des deux États et d'une paix durable dans la région. Après tout, la paix ne peut être obtenue que par le dialogue, la diplomatie et la compréhension mutuelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mansour (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Royaume-Uni, la France, le Danemark, la Grèce et la Slovaquie, ainsi que l'Algérie et le Guyana d'avoir demandé la tenue de la présente séance sur l'épouvantable situation humanitaire à Gaza, et de vous remercier, Monsieur le Président, de l'avoir organisée rapidement.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Tom Fletcher, de son exposé affligeant, de ses appels incessants à l'humanité face à des horreurs persistantes et de ses efforts, conjugués à ceux de l'ensemble du système des Nations Unies, en cette période de crise profonde. Je remercie également Angélica Jácome, Directrice du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York, de son exposé sur le dernier rapport en date du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, qui a souligné que

« [L]es biens indispensables à la survie de la population sont épuisés ou devraient être épuisés dans les semaines à venir. L'ensemble de la population connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë ».

Au moins un demi-million de personnes sont exposées à une famine imminente.

Quatre-vingt-treize pour cent des enfants de Gaza, soit 930 000 enfants, sont exposés à un risque critique de famine. Cette situation n'est pas due au fait qu'il n'y a pas de nourriture, car la nourriture est bien là, à quelques mètres, en train de pourrir au lieu de parvenir à celles et ceux qui en ont désespérément besoin, mais au fait qu'Israël bloque ouvertement et éhontément l'aide humanitaire depuis plus de deux mois. Il s'agit là d'une famine orchestrée. C'est la forme la plus inhumaine de torture et de mise à mort. Au total, 2,1 millions de personnes sont menacées de famine, et 500 000 d'entre elles sont confrontées à une situation catastrophique marquée à la fois par la faim et la famine, la maladie et la mort. Si la situation persiste, près de 71 000 enfants de moins de 5 ans risquent de se retrouver en situation de malnutrition aiguë. Israël utilise l'aide comme arme, provoquant une famine dont les répercussions sont surtout ressenties par les enfants les plus jeunes. S'il fallait une preuve supplémentaire de l'intention d'Israël de détruire le peuple palestinien de Gaza, cette famine orchestrée en est la preuve ultime.

Nétanyahou a de nouveau été clair quant aux objectifs de cette guerre menée contre notre peuple. Il a déclaré, dimanche, devant la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset israélienne :

« Nous détruisons de plus en plus de maisons. Ils n'ont nulle part où revenir. Le seul résultat évident sera que les Gazaouites choisiront d'émigrer en dehors de la bande de Gaza ».

Il reconnaît que la destruction et la mort qu'Israël répand volontairement et délibérément obligeront les Palestiniens de Gaza à partir et que l'intention d'Israël est bien de les expulser par la force, autrement dit de détruire un peuple en le soumettant à la mort, aux déplacements et à des atrocités sans fin.

Le plan israélien relatif à la prétendue distribution de l'aide humanitaire poursuit les mêmes objectifs illégaux en recourant à d'autres moyens. Ce plan a été rejeté par tous les organismes des Nations Unies et toutes les organisations humanitaires, car il ne fait que perpétuer l'instrumentalisation de l'aide, en contraignant les civils et les travailleurs humanitaires désespérés à se rendre dans des zones militarisées pour recevoir ou distribuer de l'aide au péril de leur vie, en comptabilisant les calories, en refusant l'aide à de nombreuses personnes, souvent les plus vulnérables, en assujettissant davantage la population et en consolidant les déplacements forcés. Tout programme d'aide doit respecter les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité. Cette situation humanitaire épouvantable n'est due qu'au refus et au blocage persistants de l'aide par Israël. Tel est le problème auquel il faut s'attaquer. D'importants stocks humanitaires sont disponibles, prêts à être acheminés aussitôt que le blocus sera levé. Cela ne fait que rendre la situation encore plus insupportable, encore plus inhumaine et encore plus révoltante.

Nous espérons qu'après la libération d'Edan Alexander, grâce aux efforts des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte, les médiateurs parviendront à promouvoir l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat qui permettra de mettre fin à l'effusion de sang, de remédier à la situation humanitaire catastrophique, de libérer les otages et les détenus, d'assister au retrait des forces d'occupation israéliennes et d'obtenir un cessez-le-feu permanent. Pour l'heure, Israël continue de bombarder les hôpitaux et les abris et promet encore plus de morts et de destructions. Il faut mettre fin à cette folie.

Le Président Trump a déclaré aujourd'hui, depuis l'Arabie saoudite, que les États-Unis continuaient à œuvrer pour mettre fin à la guerre le plus rapidement possible. Nous espérons que sa visite dans la région permettra de parvenir à un tel cessez-le-feu et de créer un horizon politique empreint de liberté pour le peuple palestinien, de sécurité pour tous et de prospérité partagée pour notre région. Je

voudrais également saisir cette occasion pour saluer l'annonce du Président Trump concernant la levée des sanctions contre la Syrie et réitérer notre appel au plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et du Liban, des mesures qui, associées à la fin de l'occupation israélienne illégale de la Palestine, peuvent transformer notre région. Nous attendons avec intérêt la tenue de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui se tiendra en juin sous la coprésidence de l'Arabie saoudite et de la France. Nous espérons qu'elle marquera un tournant, nous permettant de passer de l'occupation à la liberté, de la mort à la vie et du conflit à la paix et à la sécurité partagées.

Nous sommes témoins d'un refus total d'aide depuis 10 semaines, en violation de tous les principes du droit international humanitaire, des résolutions du Conseil, de tous les appels de l'Assemblée générale et des mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice. Nous assistons au blocage de l'entrée de toutes les fournitures à Gaza, même celles qui sont indispensables à la survie de la population civile. Nous voyons des boulangeries fermer leurs portes, des cuisines communautaires cesser leurs activités, des entrepôts qui restent vides et des enfants qui souffrent de la faim. Des enfants meurent de malnutrition à Gaza. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, « faute d'aliments nutritifs en quantité suffisante, d'eau propre et d'accès aux soins de santé, une génération entière sera durablement marquée ».

Le temps est notre ennemi, d'autant plus que la faim ronge nos enfants, nos bébés et leurs mères — des familles entières privées de nourriture, d'eau potable ou d'abri, qui n'ont pour seul horizon et pour seul approvisionnement que les bombes, et qui sont confrontées à la mort alors que le génocide continue de broyer leurs corps d'une manière ou d'une autre. Face à une situation aussi insoutenable et inhumaine, la communauté internationale ne peut ni attendre, ni se résigner, ni capituler. Elle doit agir par tous les moyens nécessaires. Les membres disposent des outils pour agir, s'ils le souhaitent, s'ils décident de les utiliser collectivement en tant que Conseil ou à titre national en tant que pays, s'ils souhaitent réellement mettre un terme à ce crime commis contre la population civile palestinienne, en particulier dans la bande de Gaza. Qu'il me soit permis de rappeler aux membres les mots par lesquels le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher a conclu son intervention aujourd'hui :

« Pour celles et ceux qui ne survivront pas à ce qui, nous le craignons, se prépare au vu et au su de tous, ce ne sera pas une consolation de savoir que les générations futures nous demanderont ici même de rendre des comptes. Mais ils le feront, et si nous n'avons pas sérieusement fait tout ce qui était en notre pouvoir, nous devrions craindre ce jugement ».

Nous le saluons pour tout ce qu'il a dit dans sa déclaration d'aujourd'hui. Il s'agit d'un défi lancé au Conseil de sécurité, à tous ceux et toutes celles qui siègent dans cette salle à titre national, au reste du monde qui nous observe et à tous les pays qui ne sont pas représentés au Conseil de sécurité.

Nous demandons aux États représentés autour de cette table, au Conseil de sécurité en tant qu'organe, à l'Assemblée générale et à tous les États représentés au sein de l'ONU d'envisager d'urgence toutes les mesures possibles, sans exception, pour briser le siège inhumain imposé à plus de 2 millions de personnes et mettre fin à cette famine violente et délibérée. Nous ne pouvons nous en remettre aux caprices d'un Gouvernement israélien dont la seule obsession est de déposséder, déplacer et détruire notre peuple. Il est de notre devoir collectif de trouver le moyen d'aller de l'avant dans les prochains jours, si cette situation persiste, pour sauver les millions de vies qui sont en jeu.

La famine doit cesser. L'inhumanité doit cesser. Le génocide doit cesser. L'occupation doit cesser. Le peuple palestinien doit pouvoir vivre dans la liberté et la dignité. Tous les peuples de notre région doivent pouvoir vivre en paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à exprimer le soulagement d'Israël de voir Edan Alexander de retour chez lui après presque 600 jours de captivité dans les geôles du Hamas. Nous avons eu l'honneur d'accueillir ses parents, Adi et Yael, à l'ONU il y a quelques mois. Leur force nous a tous émus. Nous remercions les États-Unis du rôle qu'ils ont joué dans la libération d'Edan. Nous avons également réaffirmé qu'Israël ne se reposera pas tant que les 58 otages restants n'auront pas été ramenés chez eux.

Les informations qui ressortent de la période de captivité d'Edan sont profondément préoccupantes. Edan a été soumis à des tortures constantes, attaché dans une cage, les mains et les pieds liés, et affamé. Telle est la réalité du traitement des otages par le Hamas. C'est pourquoi nous devons tous les ramener.

J'ai écouté attentivement toutes les déclarations faites aujourd'hui. Mais lorsque j'ai vu la vidéo de la mère d'Edan l'embrassant après presque 600 jours de séparation, je me suis souvenu de ce dont il s'agit vraiment : des mères qui retrouvent leurs enfants. Voilà pourquoi nous nous battons.

Il y a moins de deux mois, un homme s'est présenté devant le Conseil. Il s'appelait Eli Sharabi. Il était frêle, traumatisé et pleurait encore l'assassinat de sa femme, de ses deux filles et de son frère par les terroristes du Hamas. Il a trouvé la force de témoigner de son expérience en tant qu'otage aux mains du Hamas (voir S/PV.9882). Il a parlé pour la vérité et pour la justice. Dans ce témoignage – je tiens à le rappeler au Conseil de sécurité –, il a révélé ce que nous disons depuis des années et que beaucoup dans cette salle refusent de voir : le Hamas vole l'aide humanitaire. C'est ce qu'il a dit aux membres du Conseil. Il a vu de ses propres yeux des colis d'aide des Nations Unies transportés dans les tunnels du Hamas. Il a vu les terroristes manger comme des rois alors que lui et les autres otages détenus avec lui étaient affamés. Réfléchissons un instant à ce que cela veut dire. L'aide envoyée par les États Membres, l'aide financée par leurs contribuables, l'aide dont ils pensaient qu'elle aiderait les civils, l'aide marquée par les emblèmes des Nations Unies et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, a été utilisée pour nourrir les terroristes qui massacrent des femmes et des enfants. Israël ne permettra pas que cela se poursuive. Nous ne permettrons pas que l'ancien système, qui est défaillant, reste en place. Nous n'accepterons pas un mécanisme humanitaire qui soutient l'organisation terroriste qui a massacré notre peuple. Nous ne resterons pas les bras croisés alors que la nourriture, le carburant et les fonds destinés aux civils sont acheminés vers la machine terroriste du Hamas. Nous ne permettrons plus jamais que notre moralité soit utilisée comme une arme contre nous.

Nous apprécions les efforts déployés pour mettre en place un nouveau mécanisme, fondé sur l'obligation de rendre des comptes et garantissant que l'aide parvient aux civils et non aux terroristes. En d'autres termes, nous ne permettrons pas que les erreurs du passé se répètent.

Cependant, je suis ici depuis de nombreuses années. Il est choquant de constater qu'avant même que la proposition ne soit parachevée ou rendue publique, l'ONU et le Secrétaire général l'ont déjà rejetée. Combien de réunions avons-nous eues au sujet de cette proposition ? Le Secrétaire général a déclaré qu'il refusait de participer à « toute formule » – c'est ainsi qu'il l'a qualifié –, qui, selon lui, ne répond pas aux principes « d'impartialité, d'humanité, d'indépendance et de neutralité ». C'est le

comble de l'ironie, étant donné que le mécanisme précédent a bafoué chacun de ces principes. Ce n'est pas de la diplomatie. Ce n'est pas de la neutralité. C'est du sabotage déguisé en principe. Il est scandaleux que l'ONU, une organisation fondée sur la coopération et le dialogue à l'échelle mondiale, refusent de travailler avec les États qui proposent de vraies solutions. Plutôt que de réparer notre système défaillant, les hauts fonctionnaires des Nations Unies, y compris le Secrétaire général Guterres, refusent de reconnaître l'échec même du système. Nous ne pouvons arriver qu'à une seule conclusion : l'ONU veut préserver un cadre humanitaire qui sert le Hamas, un système qui nourrit les terroristes tandis que les civils et les otages meurent de faim, un système qui a abandonné la population de Gaza et les otages pour des raisons d'optique et de politique.

Au Secrétaire général Guterres, je dis ceci : l'aide qui s'est retrouvée entre les mains du Hamas n'a pas apporté d'espoir ; elle n'a pas apporté de progrès. Elle a amené la mort. Ce chemin ne mène nulle part. M. Guterres est invité à revenir à la table des négociations. S'il y vient avec les yeux et les oreilles ouverts, quelque chose peut être réalisé.

Le Hamas a été autorisé à s'emparer de l'aide et à prendre le contrôle de la population de Gaza. Le Conseil a vu les conséquences de cette erreur le 7 octobre 2023. Elles ne peuvent être effacées. L'ancien système nourrissait les terroristes tandis que les civils souffraient et que des Israéliens étaient brûlés vifs. Cela ne peut ni ne doit se reproduire.

Chaque jour, nous entendons des accusations infondées et scandaleuses contre Israël – que nous commettons des crimes de guerre, que nous affamons des civils, que nous faisons délibérément obstruction à l'aide – mais il s'agit d'un test. Si les fonctionnaires qui portent ces accusations y croyaient vraiment, ils feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour changer les choses, pour apporter leur contribution. Ils s'engageraient dans un dialogue constructif afin de garantir que l'aide parvienne aux civils et non aux terroristes. Au lieu de cela, ils préfèrent la calomnie aux solutions.

Comme tous les membres du Conseil le savent, nous avons facilité par le passé l'entrée à Gaza de plus de 1,7 million de tonnes d'aide humanitaire : nourriture, eau, médicaments, carburant et matériel pour les abris. Nous avons travaillé avec des partenaires internationaux pour apporter de l'aide aux personnes dans le besoin. Malgré tout cela, la désinformation continue. Pas plus tard qu'hier, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a une nouvelle fois publié un rapport affirmant que Gaza est confrontée – confrontée – à la famine. Il s'agit d'un nouveau libellé. Nous l'avons déjà entendu par le passé. Le Cadre intégré a fait la même assertion à plusieurs reprises tout au long du conflit au cours des 18 derniers mois. À chaque fois, il s'est avéré que c'était complètement faux. Même la propre analyse du Cadre confirme qu'il n'y a pas de famine à Gaza, mais il continue d'utiliser un libellé exagéré, basé uniquement sur des hypothèses erronées et des scénarios qui ne se sont pas produits.

Le Cadre intégré ne recueille pas ses propres données. Il ne s'appuie que sur des sources de l'ONU qui ne reflètent qu'un tiers de l'aide réelle qui est entrée à Gaza pendant le cessez-le-feu. Il s'agit d'une manipulation délibérée. Le Cadre intégré n'a pas tenu compte des volumes massifs de nourriture et de fournitures qui sont entrés à Gaza pendant la pause des combats. Il n'a pas tenu compte de nos évaluations détaillées et de nos mises en garde concernant ses échecs. Mais surtout, il a refusé de réagir face aux preuves que nous avons présentées parce qu'elles ne correspondaient pas à son discours.

En réalité, le Hamas a rendu impossible le système d'aide précédent. Non seulement il vole l'aide, pille les convois et exécute son propre peuple, mais je rappelle au Conseil que le Hamas retient toujours 58 otages innocents à l'heure où nous parlons.

Ils ne reçoivent pas d'aide. Par conséquent, lorsque l'ONU insiste pour revenir à l'ancien cadre, elle ne choisit pas la neutralité, elle choisit le déni.

Nous sommes reconnaissants aux États-Unis pour le rôle moteur qu'ils ont joué dans ce nouvel effort. Nous nous félicitons de la coopération constructive d'autres États Membres et d'organisations non gouvernementales qui ont reconnu la nécessité d'une réforme.

À ceux qui nous dénoncent, je dis ceci. S'ils exigent qu'Israël facilite l'aide tout en fermant les yeux sur la façon dont cette aide est utilisée par les terroristes, ils ne défendent pas le droit international. Ils le détruisent. Ils devraient diriger leur indignation et leur frustration vers l'organisation terroriste qui vole l'aide qu'ils paient.

Des otages sont toujours détenus sous terre. Nous défendrons notre peuple. Nous ramènerons nos otages à la maison. Et nous ne contribuerons à aucun mécanisme qui permet à l'ennemi qui a amené la guerre à nos portes le 7 octobre 2023 de poursuivre ses agissements.

Le Secrétaire général, les dirigeants de l'ONU et tous les États Membres présents à cette table sont invités à contribuer à la construction d'un monde meilleur, à laisser de côté le passé qui a failli et à embrasser un avenir plus responsable et plus sûr pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. J'aimerais également remercier M. Tom Fletcher et M^{me} Angélica Jácome de leurs précieux exposés.

J'ai le plaisir de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes. Le Groupe se félicite de la tenue de cette séance d'urgence, en particulier dans le contexte de la guerre dévastatrice qu'Israël mène actuellement contre Gaza et de ses tentatives d'y établir un contrôle durable.

Israël maintient un blocus total sur la bande de Gaza depuis plus de 10 semaines, interdisant l'entrée de tout approvisionnement dans l'enclave, y compris l'aide humanitaire vitale, ce qui n'a fait qu'exacerber une situation de famine déjà gravissime. Comme nous l'avons entendu il y a peu, le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a confirmé que l'ensemble de la population de la bande de Gaza, soit 2,1 millions de personnes, est menacée de famine, dont un demi-million de personnes souffrant d'une faim catastrophique. C'est la cinquième phase de la classification, la plus grave. Plus de 71 000 enfants ont besoin d'un traitement urgent contre la malnutrition sévère.

À cet égard, le Groupe des États arabes redit son rejet du mécanisme d'aide humanitaire proposé par Israël, car il contredit les principes de l'action humanitaire et vise à obliger l'ONU et d'autres organisations humanitaires à entrer dans Gaza par cinq points désignés pour y distribuer l'aide. Ce mécanisme va à l'encontre des obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire et fait fi des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice, qui demande que l'aide humanitaire soit acheminée sans entrave. Il prive également des milliers de civils, en particulier les femmes, les personnes âgées et les blessés, de l'accès à une aide vitale et accroît les risques pour la sécurité des travailleurs humanitaires. Cela démontre clairement l'intention d'Israël de manipuler l'action humanitaire comme un outil de contrôle politique et militaire.

D'autre part, le Groupe des États arabes salue les efforts de médiation déployés par la République arabe d'Égypte, l'État du Qatar et les États-Unis, qui ont conduit

à l'accord de cessez-le-feu conclu en janvier dernier et contribué à atténuer les souffrances humanitaires. Ces efforts de médiation se poursuivent et visent à garantir un cessez-le-feu permanent et à reprendre l'acheminement de l'aide humanitaire et l'échange de prisonniers et de détenus. Dans ce contexte, le Groupe se félicite de la libération de l'otage américain Edan Alexander, qui constitue une étape positive vers un cessez-le-feu permanent.

Le Groupe des États arabes réitère sa demande de mettre fin à l'agression israélienne contre Gaza, de reprendre le cessez-le-feu conformément à la résolution 2735 (2024) et de cesser toutes les violations contre les civils, les infrastructures civiles et les travailleurs humanitaires, y compris le personnel médical. Nous exigeons également la libération de tous les prisonniers et détenus et soulignons la nécessité de tenir comptables les responsables de toutes les violations graves, tout en garantissant le respect du droit international, y compris le droit international humanitaire.

Le Groupe des États arabes exige également qu'Israël permette l'entrée immédiate, sans entrave et totale de l'aide humanitaire, ouvre tous les points de passage et assume ses responsabilités en tant que Puissance occupante, y compris ses obligations liées à la présence et aux activités de l'ONU et d'autres organisations internationales, ainsi que d'États tiers, dans les territoires palestiniens occupés. C'est ce qu'ont souligné les intervenants au cours de la récente audience de la Cour internationale de Justice concernant l'avis consultatif qui lui avait été demandé à ce sujet.

Dans ce contexte, nous condamnons les restrictions arbitraires imposées par Israël à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et les décisions illégitimes visant à interdire les opérations de l'Office, dont l'objectif est de saper la solution des deux États et de liquider la cause des réfugiés palestiniens. Ces mesures contreviennent également au mandat confié à l'UNRWA par l'Assemblée générale, qui consiste à fournir une aide humanitaire et une aide au développement aux réfugiés palestiniens dans toutes ses zones d'opération. Nous appelons la communauté internationale à renforcer l'appui politique et financier à l'Office pour lui permettre de continuer à s'acquitter de sa mission vitale. Nous insistons en outre sur le droit au retour des réfugiés palestiniens et sur leur droit d'être indemnisés, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

Le Groupe des États arabes affirme son rejet sans équivoque de toutes les tentatives visant à déplacer par la force le peuple palestinien et à s'emparer de sa terre et de son patrimoine. Nous condamnons les déclarations d'Israël concernant l'expansion de sa campagne militaire à Gaza, qui inclurait le déplacement massif de la majorité de la population palestinienne. Cela constitue une violation flagrante du droit international.

D'autre part, le Groupe des États arabes souligne l'importance du plan arabo-islamique pour le relèvement rapide, la reconstruction et le développement de Gaza, proposé par l'Égypte en coordination avec l'État de Palestine. Ce plan a recueilli un large soutien international. Dans ce contexte, nous exhortons la communauté internationale et les partenaires régionaux et internationaux à apporter l'appui politique et financier nécessaire à la mise en œuvre de ce plan et à participer activement à la prochaine conférence, qui se tiendra au Caire, pour discuter des moyens de reconstruire la bande de Gaza.

Le Groupe des États arabes condamne fermement l'escalade israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupée, comme en témoignent les incursions militaires, l'expansion des colonies de peuplement, la démolition de maisons, l'annexion de terres et le renforcement de l'occupation. Cela inclut les incursions répétées des colons et des ministres extrémistes du Gouvernement israélien, avec la protection

des forces d'occupation, dans la sainte mosquée Al-Aqsa/ Haram el-Charif. Le Groupe souligne que le statu quo juridique et historique des lieux saints islamiques et chrétiens de Jérusalem doit être respecté.

Le Conseil, à qui les Membres de l'ONU ont confié la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit adopter une position ferme face à ces actions inhumaines afin de mettre définitivement et complètement fin à cette guerre, de garantir la libération des prisonniers et des détenus, de lever le blocus, de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et de mettre un terme aux déplacements forcés.

Parallèlement au processus de cessez-le-feu, nous avons une occasion importante et historique en juin prochain de relancer la solution des deux États grâce à la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui se tiendra à New York et sera coprésidée par le Royaume d'Arabie saoudite et la France. Nous appelons la communauté internationale et les parties concernées à intensifier leurs efforts pour que cette conférence aboutisse à des résultats concrets sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour lancer un processus politique efficace et digne de ce nom, un processus conduisant à un règlement juste et durable du conflit, fondé sur la solution des deux États, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, garantissant la création d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods al-Charif pour capitale, et permettant d'instaurer la stabilité et une paix juste et durable dans la région.

La séance est levée à 17 h 45.